

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS CUMULÉS NON AUDITÉS DE
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT REINSURANCE PARTNERS LTD.
AU 30 JUIN 2022 ET AU 31 DÉCEMBRE 2021 ET POUR LES TRIMESTRES ET LES SEMESTRES
CLOS LES 30 JUIN 2022 ET 2021**

TABLE DES MATIÈRES

	Page
<u>États consolidés intermédiaires résumés cumulés de la situation financière non audités</u>	2
<u>États consolidés intermédiaires résumés cumulés du résultat net non audités</u>	3
<u>États consolidés intermédiaires résumés cumulés du résultat global non audités</u>	4
<u>États consolidés intermédiaires résumés cumulés des variations des capitaux propres non audités</u>	5
<u>Tableaux consolidés intermédiaires résumés cumulés des flux de trésorerie non audités</u>	7
<u>Notes annexes</u>	9

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS CUMULÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE NON AUDITÉS

AU 30 JUIN 2022 ET AU 31 DÉCEMBRE 2021

EN M\$ US

	Note	2022	2021
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	2 084 \$	393 \$
Placements	4	27 050	4 943
Produits tirés des placements à recevoir		247	21
Montants recouvrables au titre de la réassurance		28	—
Primes dues et autres débiteurs		424	—
Retenues de fonds au titre de la réassurance		4 861	4 650
Actifs dérivés	4	24	146
Actif d'impôt différé		469	20
Immobilisations corporelles		180	2
Prestations de retraite payées d'avance		138	—
Placements mis en équivalence	5	1 784	344
Coûts d'acquisition différés	7	1 111	776
Actifs au titre des cessions en réassurance	8	576	169
Immeubles de placement	6	545	—
Autres actifs		263	29
Goodwill	3, 10	176	—
Actifs des comptes distincts	4	1 059	—
Total de l'actif		41 019	11 493
Passif			
Prestations futures	8	14 410	8 497
Soldes de comptes des titulaires	8	13 942	—
Provision pour réclamations au titre de polices et de contrats	8	1 734	—
Réserve pour primes non acquises		1 089	—
Montant à payer à des parties liées	12	331	467
Montant à payer au titre de la réassurance		76	75
Passifs dérivés	4	29	1
Autres fonds réservés aux titulaires de polices		321	—
Effets à payer	4	159	—
Emprunts généraux	9	1 795	693
Emprunts de filiales	9	1 495	—
Produits différés		79	82
Passifs émis en faveur d'entités de réassurance	4	216	167
Passifs liés aux retenues de fonds	4	10	12
Actions privilégiées	11	2 459	—
Autres passifs		507	64
Passifs des comptes distincts	4	1 059	—
Total du passif		39 711	10 058
Capitaux propres			
Actions échangeables de catégorie A et actions de catégorie B		539	539
Actions de catégorie C		761	896
Participations ne donnant pas le contrôle		8	—
Total des capitaux propres		1 308	1 435
Total du passif et des capitaux propres		41 019 \$	11 493 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés cumulés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS CUMULÉS DU RÉSULTAT NET NON AUDITÉS

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION	Note	Trimestres		Semestres	
		2022	2021	2022	2021
Primes					
Montant brut		1 504 \$	50 \$	1 819 \$	52 \$
Montant cédé		(81)	—	(82)	—
Primes nettes		1 423	50	1 737	52
Autres produits liés aux polices		31	—	31	—
(Pertes nettes liées aux) produits nets tirés des placements		(158)	39	(258)	(24)
Résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds		(12)	—	73	—
Total des produits		1 284	89	1 583	28
Bénéfice des placements mis en équivalence	5	72	—	86	—
Prestations et réclamations versées à l'égard des contrats d'assurance	8				
Montant brut		377	21	515	38
Montant cédé		(93)	(6)	(96)	(12)
Variation des prestations futures	8				
Montant brut		890	59	883	(34)
Montant cédé		17	5	40	19
Intérêts crédités aux soldes de comptes des titulaires		5	—	5	—
Commissions pour l'acquisition et la gestion des polices		62	—	62	—
Variations des coûts d'acquisition différés	7	(52)	—	(76)	—
Autres charges de réassurance		28	—	55	—
Charges d'exploitation		81	7	98	10
Charges d'intérêts		34	—	43	—
Total des prestations et charges		1 349	86	1 529	21
Bénéfice net avant impôt sur le résultat		7	3	140	7
Charge d'impôt		(6)	(1)	(11)	(2)
Bénéfice net pour la période		1 \$	2 \$	129 \$	5 \$
Attribuable aux éléments suivants :					
Brookfield Asset Management Inc. ¹		—	2	—	5
Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B ²		1	—	3	—
Porteurs d'actions de catégorie C ²		2	—	128	—
Participations ne donnant pas le contrôle		(2)	—	(2)	—
		1 \$	2 \$	129 \$	5 \$
Bénéfice net par action de catégorie C					
De base ³	12	0,06 \$	— \$	4,99 \$	— \$

1. Pour les périodes antérieures au 28 juin 2021. Se reporter à la note 2b).

2. Depuis le 28 juin 2021. Se reporter à la note 2b).

3. Le bénéfice par action de base pour les trimestres et le semestre clos entre le 1^{er} janvier 2021 et le 28 juin 2021 est attribué à notre société préexistante, Brookfield Annuity Holdings Inc., qui était une filiale entièrement détenue de Brookfield Asset Management Inc.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés cumulés non audités.

**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS CUMULÉS
DU RÉSULTAT GLOBAL NON AUDITÉS**

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 JUIN EN M\$ US	Trimestres		Semestres	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net	1 \$	2 \$	129 \$	5 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) qui seront reclassés en résultat net				
Autres éléments de perte globale comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(299)	—	(316)	—
Perte nette latente sur les titres disponibles à la vente	(354)	—	(454)	(1)
Charge d'impôt	70	—	70	—
Écart de change	(8)	—	(5)	2
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Ajustement au titre du régime de retraite à prestations définies	(9)	—	(9)	—
Total des autres éléments (de perte globale) de bénéfice global	(600)	—	(714)	1
(Perte globale) bénéfice global	(599) \$	2 \$	(585) \$	6 \$
Attribuable aux éléments suivants :				
Brookfield Asset Management Inc. ¹	—	2	—	6
Porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B ²	1	—	3	—
Porteurs d'actions de catégorie C ²	(597)	—	(585)	—
Participations ne donnant pas le contrôle	(3)	—	(3)	—
	(599) \$	2 \$	(585) \$	6 \$

1. Pour les périodes antérieures au 28 juin 2021. Se reporter à la note 2b).

2. Depuis le 28 juin 2021. Se reporter à la note 2b).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés cumulés non audités.

**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS CUMULÉS
DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES NON AUDITÉS**

	Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B				Porteurs d'actions de catégorie C					
	Capital social	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B	Capital social	Surplus (déficit) cumulé	Cumul des autres éléments de perte globale	Porteurs d'actions de catégorie C	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
AU 30 JUIN 2022 ET POUR LE SEMESTRE CLOS À CETTE DATE EN M\$ US										
Solde au 1^{er} janvier 2022	536 \$	3 \$	— \$	539 \$	963 \$	(51) \$	(16) \$	896 \$	— \$	1 435 \$
Variations au cours de la période :										
Bénéfice net	—	3	—	3	—	128	—	128	(2)	129
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	—	—	—	(713)	(713)	(1)	(714)
Bénéfice global (perte globale)	—	3	—	3	—	128	(713)	(585)	(3)	(585)
Autres éléments										
Émissions de titres de capitaux propres	—	—	—	—	450	—	—	450	11	461
Remboursement de capital ¹	(3)	—	—	(3)	—	—	—	—	—	(3)
Total des variations au cours de la période	(3)	3	—	—	450	128	(713)	(135)	8	(127)
Solde au 30 juin 2022	533 \$	6 \$	— \$	539 \$	1 413 \$	77 \$	(729) \$	761 \$	8 \$	1 308 \$

1. La société a distribué 0,14 \$ sous forme de remboursement de capital pour chaque action échangeable de catégorie A et chaque action de catégorie B aux premier et deuxième trimestres de 2022.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés cumulés non audités.

**ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS CUMULÉS
DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES NON AUDITÉS (SUITE)**

AU 30 JUIN 2021 ET POUR LE SEMESTRE CLOS À CETTE DATE EN M\$ US	Brookfield Asset Management Inc.				Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B				Porteurs d'actions de catégorie C				Participations ne donnant pas le contrôle	
	Capital social	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Brookfield Asset Management Inc.	Capital social	Surplus (déficit) cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B	Capital social	Surplus (déficit) cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Porteurs d'actions de catégorie C	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2021	78 \$	1 \$	4 \$	83 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	83 \$
Variations au cours de la période :														
Bénéfice net	—	5	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
Autres éléments de bénéfice global	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Bénéfice global	—	5	1	6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6
Autres éléments														
Émissions de titres de capitaux propres	(78)	—	—	(78)	539	—	—	539	712	—	—	712	—	1 173
Ajustements liés aux transactions sous contrôle commun	—	(6)	(5)	(11)	—	—	—	—	—	1	—	1	—	(10)
Total des variations au cours de la période	(78)	(1)	(4)	(83)	539	—	—	539	712	1	—	713	—	1 169
Solde au 30 juin 2021	— \$	— \$	— \$	— \$	539 \$	— \$	— \$	539 \$	712 \$	1 \$	— \$	713 \$	— \$	1 252 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés cumulés non audités.

**TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS CUMULÉS
DES FLUX DE TRÉSORERIE NON AUDITÉS**

POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN
EN M\$ US

	2022	2021
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	129 \$	5 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie ayant une incidence sur le résultat net		
Primes reçues en nature	(910)	—
Amortissement et désactualisation au titre des placements	3	—
Amortissement	3	—
Pertes latentes sur les placements et les dérivés	525	63
Incidence des taux de change	2	—
Charge d'impôt	11	2
Bénéfice des placements mis en équivalence	(86)	—
Intérêts crédités aux soldes de comptes des titulaires	5	—
Intérêts capitalisés nets sur les prêts sur contrats d'assurance et les prêts hypothécaires	(2)	—
Profit réalisé sur les dérivés	1	—
Variations des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Variations des primes dues et autres débiteurs	14	—
Variations des retenues de fonds au titre de la réassurance	(213)	—
Variations de l'actif d'impôt différé	(3)	—
Variations des actifs au titre des cessions en réassurance	40	19
Variations des prestations futures	970	(34)
Charges imputées aux soldes de comptes des titulaires	(31)	—
Variations des produits tirés des placements à recevoir	(124)	—
Variations des coûts d'acquisition différés	(76)	—
Variations du fonds de roulement et autres	203	(11)
Activités d'exploitation ayant une incidence sur la trésorerie		
Impôt payé	(40)	—
Profits réalisés sur les placements et les dérivés	(70)	(14)
Achat de dérivés	(27)	—
Vente de dérivés	34	—
Dividendes et produits d'intérêts reçus	(77)	—
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	281	30
Activités d'investissement		
Acquisition d'une filiale, déduction faite de la trésorerie acquise	(4 086)	—
Dividendes et intérêts reçus	77	—
Achat de placements		
Obligations de sociétés	(1 326)	(348)
Obligations d'État	(2 319)	(189)
Titres de capitaux propres ordinaires	(244)	(291)
Titres de créance de sociétés fermées	(247)	—
Actions privilégiées	(40)	—
Capital-investissement et autres	(100)	—
Titres adossés à des actifs	(282)	(10)
Prêts hypothécaires	(171)	—
Prêts privés	(121)	(44)
Achat de placements à court terme	(697)	—
Produit des ventes et des échéances de placements		
Obligations de sociétés	643	—
Obligations d'État	3 504	495
Titres de créance de sociétés fermées	152	—

Capital-investissement et autres	34	—
Titres adossés à des actifs	5	—
Prêts hypothécaires	154	—
Produit de la cession de placements à court terme	1 409	—
Distributions provenant des placements mis en équivalence	41	—
Variation des garanties détenues au titre des dérivés	(11)	—
Achat de placements mis en équivalence	(306)	—
Produit de la cession d'instruments dérivés	94	—
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	2	—
Achat d'immobilisations incorporelles et d'immobilisations corporelles	(7)	(1)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	(3 842)	(388)
Activités de financement		
Émission de titres de capitaux propres ordinaires	450	1 160
Émission de titres de capitaux propres privilégiés	2 459	—
Remboursement de capital	(3)	(5)
Emprunts auprès de parties liées	255	582
Remboursement d'emprunts à des parties liées	(580)	(582)
Emprunts auprès de parties externes	3 656	—
Remboursement d'emprunts à des parties externes	(1 055)	—
Emprunts émis en faveur d'entités de réassurance	49	—
Dépôts dans des comptes de titulaires	141	—
Retraits de comptes de titulaires	(112)	—
Frais d'émission de titres d'emprunt	(4)	—
Paiements aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	(3)	—
Produit d'une convention de rachat	197	41
Remboursements au titre d'une convention de rachat	(197)	(23)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5 253	1 173
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	393	35
Variation nette au cours de la période	1 692	815
Incidence du change sur les soldes de trésorerie détenus en monnaies étrangères	(1)	1
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	2 084 \$	851 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés cumulés non audités.

NOTE 1. ORGANISATION ET DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.

Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd. (« BAM Re » ou la « société ») est une société des Bermudes constituée en société par actions le 10 décembre 2020 et régie en vertu des lois des Bermudes. La société exploite une entreprise de services financiers de premier plan qui offre des solutions de réassurance et d'autres solutions fondées sur le capital aux sociétés d'assurance et à d'autres parties prenantes. Les actions échangeables de catégorie A de la société sont inscrites à la Bourse de New York (la « NYSE ») et à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « BAMR ». Les activités de la société sont principalement situées aux Bermudes, au Canada et aux îles Caïmans. Le siège social de la société est situé à la Wellesley House South, 2nd Floor, 90 Pitts Bay Road, Pembroke, HM 08, Bermudes.

La société détient une participation directe de 100 % dans BAM Re Holdings Ltd. (« BAM Re Holdings »), qui détient la participation de la société dans ses filiales en exploitation North End Re Ltd. (« NER Ltd. »), North End Re (Cayman) SPC (« NER SPC »), la Compagnie de Rentes Brookfield et American National Insurance Company (« American National »).

Le 25 mai 2022, la société, par l'entremise de sa filiale entièrement détenue BAM Re Holdings, a acquis American National, qui est devenue une filiale indirecte entièrement détenue de la société.

Par l'intermédiaire de ses filiales en exploitation, la société offre une vaste gamme de produits et de services d'assurance aux particuliers et aux institutions, y compris de l'assurance vie, des rentes individuelles et collectives, de l'assurance maladie, de l'assurance crédit et de l'assurance IARD en ce qui a trait aux risques liés aux particuliers et au secteur agroalimentaire ainsi qu'à certains risques commerciaux. Les activités sont actuellement exercées par l'intermédiaire de nos filiales selon trois secteurs opérationnels : Réassurance, Transfert du risque lié aux régimes de retraite et Assurance directe.

NOTE 2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés cumulés non audités (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et sur une base cohérente avec les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés cumulés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, à l'exception de l'incidence de l'adoption des normes comptables décrites ci-dessous et de l'incidence des méthodes comptables liées à American National au deuxième trimestre de 2022, comme il est décrit plus en détail ci-dessous.

Les états financiers intermédiaires ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation et ils sont présentés en dollars américains, et les chiffres sont arrondis au million le plus près, sauf indication contraire.

Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés cumulés audités et les notes annexes de la société au 31 décembre 2021. Plus particulièrement, les principales méthodes comptables de la société sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés cumulés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 inclus dans ce rapport.

Les états financiers intermédiaires reflètent tous les ajustements (soit les ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires afin de refléter fidèlement les résultats pour les périodes intermédiaires conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'IASB.

Les résultats présentés dans ces états financiers intermédiaires ne donnent pas nécessairement une indication des résultats qui pourraient être obtenus pour l'exercice complet. Le conseil d'administration de la société a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 15 août 2022.

b) Continuité des intérêts communs

Tel qu'il est décrit précédemment, BAM Re a été créée le 10 décembre 2020 par Brookfield Asset Management Inc. (« Brookfield ») et, le 28 juin 2021, Brookfield a conclu la scission des activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite (l'« Entreprise ») à la société et la déclaration d'un dividende spécial aux porteurs des actions de catégorie A de Brookfield et des actions de catégorie B de Brookfield. Brookfield contrôlait l'Entreprise avant la scission et exerce une influence notable sur la société depuis la scission, par l'intermédiaire de ses participations dans la société. L'Entreprise a été transférée avant la scission, dans le cadre de la restructuration et, par conséquent, les transactions sont des transactions sous contrôle commun. Conformément à la méthode comptable de la société et de Brookfield, la société a reflété l'Entreprise dans sa situation financière et ses résultats d'exploitation au moyen des valeurs comptables de Brookfield, avant la scission.

En outre, certains placements ont été transférés dans le cadre de la restructuration. Ces placements sont traités comme des acquisitions d'actifs et sont également considérés comme des transactions sous contrôle commun. La méthode comptable de la société consiste à comptabiliser les acquisitions d'actifs sous contrôle commun à la date d'occurrence à la valeur comptable historique, et tout profit ou perte par rapport à la contrepartie payée est comptabilisé dans les capitaux propres. Afin de refléter cette continuité des intérêts communs, les présents états financiers intermédiaires fournissent des informations comparatives sur l'Entreprise pour les périodes précédant la scission-distribution, telles qu'elles ont été présentées précédemment par Brookfield. L'incidence économique et comptable des relations contractuelles créées ou modifiées dans le cadre de la scission a été reflétée de façon prospective à compter de la date de la scission et n'a pas été reflétée dans les résultats d'exploitation ou la situation financière de la société avant le 28 juin 2021, puisque ces éléments n'ont pas été créés ou modifiés auparavant. Par conséquent, l'information financière pour les périodes antérieures au 28 juin 2021 est présentée en fonction de l'information financière historique de l'Entreprise, telle qu'elle a été présentée précédemment par Brookfield. Pour la période suivant la scission, les résultats sont fondés sur les résultats réels de la société, y compris les ajustements liés à la scission et à la mise en application de plusieurs conventions et contrats (se reporter à la note 13). Par conséquent, le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice global (la perte globale) non attribuables aux participations d'autres entités dans les filiales en exploitation ont été attribués à Brookfield avant le 28 juin 2021 et aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A, d'actions de catégorie B et d'actions de catégorie C à compter du 28 juin 2021.

c) Estimations et jugements comptables

La préparation des états financiers intermédiaires conformément aux normes IFRS exige que la direction formule des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et passifs et sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers intermédiaires. Les estimations sont assujetties à de l'incertitude et peuvent, par conséquent, différer considérablement des résultats réels. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles de changer ont trait à l'évaluation des prestations futures, de la provision pour réclamations au titre de polices et de contrats, des actifs au titre des cessions en réassurance, de la juste valeur des actifs financiers établie à partir de techniques d'évaluation et de la dépréciation des instruments financiers. Les résultats réels pourraient différer de nos estimations, ce qui aurait une incidence sur les états financiers intermédiaires. Il est possible qu'au cours de l'exercice suivant, des écarts de la réalité par rapport aux hypothèses requièrent un ajustement significatif de la valeur comptable de l'actif ou du passif concerné.

La direction exerce également son jugement lors de l'application des méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers intermédiaires. Les estimations et les jugements les plus susceptibles de changer ont trait à l'évaluation des actifs au titre des cessions en réassurance (note 8), des prestations futures et de la provision pour réclamations au titre de polices et de contrats (note 8), de la perte de valeur des titres disponibles à la vente et des prêts et créances (note 4) et du goodwill (note 10).

d) Bénéfice par action

Les porteurs des actions de catégorie C ont le droit de recevoir des distributions si elles sont déclarées ou autorisées, selon les modalités auxquelles elles le seront et au moment où elles le seront. Notre conseil d'administration a adopté une politique selon laquelle les distributions sur les actions de catégorie C seront versées trimestriellement à un montant égal au bénéfice distribuable de la société (déterminé par la direction de la société) après le paiement des distributions sur les actions échangeables de catégorie A, les actions de catégorie B et toute autre action de rang supérieur aux actions de catégorie C, et après la constitution d'une provision pour charges, besoins en trésorerie prévus et autres ajustements similaires. Le nombre total d'actions de catégorie C en circulation a été utilisé pour calculer le bénéfice par action de base. Les actions échangeables de catégorie A et les actions de catégorie B ne sont pas considérées comme des titres participatifs ou comme des actions ordinaires et, par conséquent, les montants par action pour ces catégories d'actions n'ont pas été présentés.

Le bénéfice de base par action attribuable aux porteurs d'actions de catégorie C est calculé en divisant le bénéfice net de la société pour l'exercice, moins les distributions à payer aux porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B, par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie C en circulation au cours de l'exercice.

Le bénéfice par action de base pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2021 correspond au bénéfice par action attribuable aux porteurs d'actions de catégorie C pour la période allant du 28 juin 2021 au 30 juin 2021. Le bénéfice par action de base pour les trimestres et le semestre clos entre le 1^{er} janvier 2021 et le 28 juin 2021 est attribué à notre société préexistante, Brookfield Annuity Holdings Inc., qui était une filiale entièrement détenue de Brookfield Asset Management Inc.

e) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés au moyen de la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition d'entreprise est évalué en fonction du total des justes valeurs à la date de l'échange des actifs remis, des passifs contractés ou repris et des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les actifs identifiables, les passifs et les passifs éventuels de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. La participation des actionnaires qui n'exercent pas le contrôle dans l'entreprise acquise, le cas échéant, est initialement évaluée selon la quote-part des actionnaires qui n'exercent pas le contrôle de la juste valeur nette des actifs identifiables, des passifs et des passifs éventuels comptabilisés.

Dans la mesure où la juste valeur de la contrepartie versée excède la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables nettes, l'excédent est comptabilisé à titre de goodwill. Dans la mesure où la juste valeur de la contrepartie versée est inférieure à la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles identifiables nettes, l'excédent est comptabilisé en résultat net.

Les coûts de transaction sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation dans les états consolidés résumés cumulés du résultat net.

f) Placements

Les placements sont des actifs financiers qui se composent de titres de créance, de titres de capitaux propres et de prêts et créances. La société utilise la date de règlement pour comptabiliser les transactions de placement privé et la date de transaction pour comptabiliser les autres transactions de placement.

Les actifs financiers sont classés dans l'une des catégories suivantes :

- Les actifs disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global;
- Les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net;
- Les prêts et créances sont évalués au coût amorti.

Les actifs financiers couvrant les prestations futures dans le cadre de nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite et les réserves de coassurance modifiée dans le cadre de nos contrats de réassurance sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Toute variation de la juste valeur des actifs sous-jacents couvrant les prestations futures est reflétée directement dans les prestations futures. À moins que l'actif ne soit réputé s'être déprécié, les variations de la juste valeur des actifs couvrant ces passifs et les variations des prestations futures correspondantes sont comptabilisées directement dans les états consolidés résumés cumulés du résultat net afin d'éviter une non-concordance.

Les prêts et créances sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute charge pour perte de valeur qui pourrait s'appliquer.

Les actifs financiers sont classés selon leur nature et leur utilisation par la société au moment de la comptabilisation initiale. Les actifs financiers restants autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net et les prêts et créances sont classés comme disponibles à la vente. Les profits (pertes) latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Au moment de la réalisation, les profits ou les pertes sont reclassés dans les états consolidés résumés cumulés du résultat net et comptabilisés dans les produits nets tirés des placements.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie provenant des actifs financiers ont expiré ou ont été transférés et que la société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est comptabilisé directement en résultat net et présenté dans les profits (pertes) réalisés sur les placements, dans les produits nets tirés des placements.

g) Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont détenus principalement pour en retirer des produits locatifs, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux, mais pas pour la vente dans le cours normal des activités. La société comptabilise ses immeubles de placement conformément à IAS 40, *Immeubles de placement* (« IAS 40 »). Les immeubles de placement, y compris les améliorations connexes, sont comptabilisés au coût diminué du cumul de l'amortissement. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de l'actif (habituellement de 15 à 50 ans). Les produits locatifs sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location respectif et sont évalués, amortis et soumis à un test de dépréciation de la même manière que les immobilisations corporelles.

h) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La société gère le risque de change et les autres risques de marché liés à certains actifs et passifs au moyen d'instruments financiers dérivés comme les contrats de change à terme, les swaps de devises, les swaps de taux d'intérêt, les options indexées sur des instruments de capitaux propres et les contrats à terme normalisés sur obligations. Les instruments financiers dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués comme des placements à la juste valeur par le biais du résultat net. Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition et ils sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les instruments financiers dérivés ayant une valeur positive sont inscrits à titre d'actifs dérivés, tandis que les justes valeurs négatives sont inscrites à titre de passifs dérivés. Les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les états du résultat net au poste Produits nets tirés des placements.

La comptabilité de couverture est appliquée si le dérivé est désigné comme couverture d'un risque précis et s'il y a une assurance qu'il restera efficace comme couverture, car on s'attend à ce qu'il compense les justes valeurs. La comptabilité de couverture n'est plus appliquée de façon prospective lorsque le dérivé n'est plus admissible à titre de couverture ou lorsque la relation de couverture prend fin. Pour les dérivés qui remplissent les conditions requises et qui ont été désignés comme couvertures de juste valeur, le bénéfice net comprend les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé et du risque couvert. La valeur comptable de l'élément couvert doit être ajustée pour tenir compte du gain ou de la perte.

Dans certains cas, la société détient une garantie pour compenser l'exposition de ses contreparties relativement à ses instruments dérivés. Les garanties liées au risque de crédit sont présentées dans les états de la situation financière comme compensant les autres actifs investis, et un créateur connexe est comptabilisé dans les autres passifs à l'égard des garanties excédentaires.

Les dérivés incorporés dans les contrats de réassurance qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte sont séparés et évalués à la juste valeur dans les états consolidés résumés cumulés de la situation financière. Les variations de la juste valeur sont incluses dans les résultats nets tirés des placements découlant des retenues de fonds dans les états consolidés résumés cumulés du résultat net.

i) Entités structurées

La société investit une partie de ses actifs dans des entités structurées qui émettent des titres d'emprunt et des titres privilégiés à l'intention de filiales de la société, ainsi que ses comptes de contrats de réassurance. La société est le principal bénéficiaire des rendements variables des actifs détenus au sein des entités, et même si la société ne prend pas part au processus décisionnel en matière de placement, le gestionnaire de placements des entités structurées est une partie liée ayant une importante participation économique résiduelle dans la société. Par conséquent, ces entités sont consolidées dans les états financiers de la société. Nous évaluons continuellement le calcul des rendements variables relatifs à nos entités structurées.

Les passifs des entités qui ne sont pas éliminés à la consolidation sont comptabilisés à titre de passifs des entités structurées.

La valeur comptable de la participation de la société dans les entités structurées consolidées est déterminée conformément aux méthodes comptables de la société relativement aux titres sous-jacents détenus dans les entités structurées.

j) Participation dans des entreprises associées, des coentreprises et autres participations dans des sociétés en commandite

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Le contrôle conjoint est le partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. Les autres participations dans des sociétés en commandite sont des accords de société en commandite dans lesquels la société détient plus qu'une participation minoritaire ou exerce une influence sur les activités de l'entité émettrice, mais dans lesquels elle ne détient pas de participation lui donnant le contrôle et n'est pas le principal bénéficiaire.

La société comptabilise ses participations dans des entreprises associées, des coentreprises et d'autres participations dans des sociétés en commandite selon la méthode de la mise en équivalence dans les états consolidés résumés cumulés de la situation financière.

Les participations dans des entreprises associées, des coentreprises et d'autres sociétés en commandite qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont initialement comptabilisées au coût. Si le coût des participations dans des entreprises associées, des coentreprises et d'autres sociétés en commandite est inférieur à la quote-part de la juste valeur sous-jacente de la participation au moment de la comptabilisation initiale, la société comptabilise en résultat net un profit lié à la différence entre le coût et la juste valeur sous-jacente de la participation. Si le coût des participations dans des entreprises associées, des coentreprises et d'autres sociétés en commandite est supérieur à la quote-part de la société de la juste valeur sous-jacente de la participation, le goodwill lié aux participations dans des entreprises associées, des coentreprises et d'autres sociétés en commandite est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Après la comptabilisation initiale, la valeur comptable des participations de la société dans des entreprises associées, des coentreprises et d'autres sociétés en commandite est ajustée selon la quote-part de la société du résultat global et des distributions de l'entité émettrice. Les profits et les pertes découlant de transactions avec une entreprise associée, une coentreprise ou une société en commandite sont comptabilisés dans les états financiers en fonction des intérêts des investisseurs non liés dans l'entité émettrice. La valeur comptable des participations dans des entreprises associées, des coentreprises et d'autres sociétés en commandite fait l'objet de tests pour repérer des indicateurs de dépréciation à chaque date de bilan. Les pertes de valeur des placements mis en équivalence peuvent être reprises ultérieurement en résultat net. Se reporter à la note 5 pour de plus amples renseignements au sujet des placements mis en équivalence.

k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût de l'actif comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre directe, tout autre coût résultant directement de la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue, ainsi que le coût lié au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur lequel il était situé.

L'amortissement des immobilisations corporelles commence dès que celles-ci peuvent être utilisées. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimative de chaque composant des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles ont une durée d'utilité estimative de trois à trente ans.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur la durée d'utilité estimative, selon la plus courte des deux, de manière linéaire. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti de manière linéaire sur la durée du contrat de location. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement font l'objet d'un examen à la clôture de chaque exercice, l'incidence de toute modification étant constatée prospectivement.

l) Coûts d'acquisition différés et valeur des affaires acquises

Les coûts d'acquisition différés sont des coûts inscrits à l'actif découlant directement de l'acquisition de nouveaux contrats d'assurance ou de contrats renouvelés. Des coûts importants sont engagés pour l'acquisition de contrats d'assurance, de réassurance et de rentes, y compris les commissions et certaines charges de souscription, d'émission de polices et de traitement.

Les coûts d'acquisition différés liés aux activités de réassurance sont amortis sur la durée des polices proportionnellement aux bénéfices bruts estimatifs. Les coûts découlant directement de l'acquisition de contrats de réassurance sont inscrits à l'actif en tant que coûts d'acquisition différés dans la mesure où ils sont recouvrables à même les bénéfices bruts. Ces coûts se composent des commissions et des coûts d'émission de polices, ainsi que des avantages incitatifs à la vente crédités au solde des comptes des titulaires.

Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie traditionnels, y compris les contrats à primes temporaires, et les produits d'assurance maladie sont amortis et portent intérêt sur la période prévue de paiement des primes des polices connexes, proportionnellement au ratio des produits annuels tirés des primes qui devraient être reçus sur la durée des polices. Les produits tirés des primes prévus sont estimés en fonction des mêmes hypothèses au chapitre de la mortalité, de la morbidité et des retraits que celles utilisées dans le calcul du passif au titre des prestations futures. Les coûts d'acquisition différés sont réduits par une provision pour inflation éventuelle des coûts de tenue des contrats et de règlement déterminée au moyen de l'application graduelle des variations de taux d'intérêt.

Les coûts d'acquisition différés liés aux contrats d'assurance vie universelle et aux contrats d'investissement sont amortis selon un pourcentage de la valeur actualisée des bénéfices bruts prévus découlant des rendements des placements, des résultats au chapitre de la mortalité et des frais de rachat. L'incidence de la réalisation de profits (pertes) latents sur les coûts d'acquisition différés est comptabilisée au poste Perte nette latente sur les titres disponibles à la vente dans les états consolidés résumés cumulés de la situation financière à la date de clôture. Une variation des taux d'intérêt pourrait avoir une incidence importante sur les coûts d'acquisition différés calculés à l'égard de ces contrats.

Les coûts d'acquisition différés liés aux activités d'assurance IARD sont amortis sur la période de couverture des polices connexes, en fonction des primes acquises.

Les coûts d'acquisition différés liés aux produits d'assurance vie entière avec participation sont amortis proportionnellement aux marges brutes estimatives. Les marges brutes estimatives correspondent aux primes, plus les produits tirés des placements, moins les prestations, moins les charges non incluses dans les coûts d'acquisition différés, moins la variation des réserves, moins les dividendes.

Dans le cas des contrats de courte durée et de longue durée, les coûts d'acquisition différés sont regroupés conformément à la façon dont les contrats d'assurance sont acquis et administrés et dont la rentabilité des contrats est évaluée, et la recouvrabilité des coûts d'acquisition différés est examinée en fonction de la rentabilité des contrats d'assurance sous-jacents. Des produits tirés des placements sont prévus dans le cadre de l'évaluation de la recouvrabilité des coûts d'acquisition différés pour les contrats de courte durée.

La valeur des affaires acquises correspond à l'immobilisation incorporelle représentant la valeur attribuée aux contrats déjà en vigueur.

Dans le cadre de l'acquisition de polices d'assurance ou de contrats d'investissement, une partie du prix d'achat est affectée au droit de recevoir les bénéfices bruts futurs découlant des flux de trésorerie et du bénéfice liés aux polices d'assurance et aux contrats d'investissement connexes. Cette immobilisation incorporelle est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés aux polices d'assurance et aux contrats d'investissement connexes acquis, laquelle est estimée selon une méthode actuarielle. La valeur actualisée estimative des flux de trésorerie futurs utilisée dans le calcul de la valeur des affaires acquises est fondée sur certaines hypothèses, notamment celles portant sur la mortalité, le maintien, les charges et les taux d'intérêt que la société estime être ceux d'un intervenant du marché. La société amortit la valeur des affaires acquises en fonction des tendances estimatives d'acquisition de primes.

m) Prestations futures

Classement des contrats

Les contrats en vertu desquels la société accepte un risque d'assurance significatif d'un titulaire de police sont classés à titre de contrats d'assurance conformément à IFRS 4, *Contrats d'assurance* (« IFRS 4 »), dans les états consolidés résumés cumulés de la situation financière. On considère qu'un contrat comporte un risque d'assurance significatif si, et seulement si, un événement assuré peut obliger un assureur à faire des paiements complémentaires significatifs dans n'importe quel scénario, à l'exclusion des scénarios qui manquent de substance commerciale au début du contrat. Les contrats en vertu desquels la société n'accepte pas un risque d'assurance significatif sont classés soit comme des contrats d'investissement, soit comme des contrats de service, et ils sont comptabilisés conformément à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, respectivement. Une fois qu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance pour le reste de sa durée, même si le risque d'assurance diminue considérablement au cours de l'exercice, à moins que l'ensemble des droits et obligations ne soient éteints ou qu'ils n'expirent. Les contrats d'investissement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient significatif par la suite.

Évaluation

Les prestations futures sont déterminées par la Compagnie de Rentes Brookfield à l'aide de la méthode canadienne axée sur le bilan (la « MCAB »), conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires (l'« ICA ») et conformément à IFRS 4. L'actuaire désigné de la Compagnie de Rentes Brookfield est chargé de déterminer le montant des prestations futures conformément aux normes établies par l'ICA. La MCAB est utilisée pour déterminer les prestations futures et tient compte des hypothèses les plus probables à l'égard de la longévité, des rendements futurs des placements, des frais d'administration, des marges pour écarts défavorables et de l'inflation. Les marges pour écarts défavorables sont nécessaires pour tenir compte des possibilités de mauvaise estimation ou de détérioration future dans les hypothèses les plus probables et donnent une assurance raisonnable que les prestations futures couvrent diverses éventualités. Les marges sont révisées régulièrement afin de vérifier leur pertinence.

Les prestations futures sont déterminées par NER Ltd. à l'aide de la méthode d'établissement des réserves prévue par les PCGR des États-Unis, comme le permet IFRS 4. Les prestations futures sont comptabilisées en fonction des montants accumulés par le titulaire de contrat, sans réduction pour tenir compte d'éventuels frais de rachat ou de retrait. Ces montants sont équivalents au solde accumulé au bénéfice des titulaires de polices à la date de clôture (communément appelé la valeur du compte), y compris les dépôts nets accumulés par les titulaires de polices majorés d'un taux créditeur garanti, moins les décès et les retraits des titulaires de polices. Les prestations futures sont également évaluées au moyen de méthodes d'évaluation actuarielle reconnues en fonction d'hypothèses liées aux taux de mortalité, de retrait, de rachat et de dépôt, qui sont établies lorsque les polices sont prises en charge.

Les prestations futures sont déterminées par NER SPC à l'aide de la méthode d'établissement des réserves prévue par les PCGR des États-Unis, comme le permet IFRS 4. Les prestations futures pour les contrats de rente à capital fixe liée à un indice boursier (avec dérivés incorporés) sont comptabilisées à la juste valeur, et une marge explicite est ajoutée aux hypothèses portant sur les taux de mortalité, les taux de déchéance et les retraits partiels. Le contrat hôte et le dérivé incorporé sont séparés. Les flux de trésorerie liés aux dérivés incorporés tiennent compte d'une marge pour risque et sont actualisés au moyen d'un taux qui reflète notre propre notation. Le contrat hôte est établi au moment de la passation du contrat à la valeur initiale moins la juste valeur initiale du dérivé incorporé et capitalisé sur la durée de la police. Le taux de capitalisation de la valeur du contrat hôte est mis à jour chaque trimestre afin que la valeur actualisée des flux de trésorerie garantis réels et attendus soit équivalente à la valeur initiale du contrat hôte.

Un passif additionnel est établi pour les prestations au titre de l'avenant portant sur le revenu viager, soit pour les retraits payés après que la valeur du compte aux termes du contrat est épuisée. Le passif s'accroît proportionnellement aux évaluations contractuelles en fonction du taux d'intérêt créditeur. La valeur actualisée de l'excédent prévu des prestations et des évaluations est projetée pour divers scénarios stochastiques de capitaux propres. La libération rétrospective se fait par l'entremise du remplacement des évaluations et des prestations stochastiques moyennes estimatives par les données réelles, par la révision des projections à l'égard des résultats futurs et par la résolution de la partie des évaluations requise.

Les principales hypothèses à l'égard des réserves reposent sur des données conformes aux normes de l'industrie ajustées pour tenir compte des résultats réels, au besoin. La société examine régulièrement les résultats réels et anticipés par rapport aux hypothèses utilisées pour établir les réserves futures au titre des prestations. En raison du nombre élevé d'hypothèses et d'estimations utilisées pour établir les réserves et de la nature à long terme des contrats de réassurance, le processus d'établissement des réserves, même s'il repose sur des pratiques actuarielles normales, est de par sa nature incertain.

Les prestations futures sont déterminées par American National à l'aide de la méthode d'établissement des réserves prévue par les PCGR des États-Unis, comme le permet IFRS 4. Le passif au titre des prestations futures pour les produits traditionnels a été calculé au moyen d'une méthode de calcul des provisions sur primes pures constantes en fonction des rendements estimatifs des placements, des retraits, de la mortalité et d'autres hypothèses qui étaient appropriées au moment de l'émission des polices. Les estimations sont fondées sur les résultats historiques ajustés pour tenir compte d'écarts défavorables possibles. Ces estimations sont réexaminées périodiquement et comparées aux résultats réels. Lorsqu'il est déterminé que les résultats futurs attendus diffèrent considérablement des hypothèses existantes, les estimations sont révisées pour tenir compte des enjeux actuels et futurs.

Les prestations futures comprennent les montants liés à certains contrats ou à certains blocs d'affaires dont la valeur des affaires acquises est négative. Toute valeur des affaires acquises négative est amortie sur la durée des contrats respectifs, soit 30 ans selon la méthode linéaire. Nous comptabilisons la juste valeur des passifs pris en charge en deux composantes : réserves et valeur des affaires acquises. Les réserves sont établies à l'aide de nos hypothèses les plus probables, conformément aux politiques décrites ci-dessous, en ce qui a trait aux prestations futures et aux passifs relatifs aux contrats sensibles aux taux d'intérêt. La valeur des affaires acquises correspond à la différence entre la juste valeur des passifs et les réserves. Toute valeur des affaires acquises négative est comptabilisée dans les réserves connexes.

n) Soldes de comptes des titulaires

Les soldes de comptes des titulaires représentent la valeur du contrat accumulée au bénéfice des titulaires de polices relativement aux contrats d'assurance vie universelle et aux contrats d'investissement. Dans le cas des produits à revenu fixe, ces montants correspondent généralement au cumul des dépôts plus les intérêts crédités, diminué des retraits, des paiements et du cumul des cotisations des titulaires. Les soldes des comptes de produits indexés correspondent à la somme des réserves au titre des contrats hôtes et des dérivés incorporés, calculées conformément aux indications comptables relatives aux dérivés.

o) Provision pour réclamations au titre de polices et de contrats

Une provision pour réclamations au titre de polices et de contrats est établie afin de couvrir les coûts estimatifs du paiement des réclamations. Ces réserves comprennent des estimations des réserves calculées dossier par dossier et les passifs liés aux sinistres survenus mais non déclarés. Les réserves calculées dossier par dossier comprennent le passif au titre des sinistres déclarés mais non réglés. Les passifs liés aux sinistres survenus mais non déclarés comprennent une provision pour matérialisation éventuelle à l'égard des réserves calculées dossier par dossier, des pertes sur les sinistres actuellement réglés qui pourraient être rouverts dans l'avenir, ainsi que des sinistres survenus mais non déclarés. Ces passifs comprennent également une estimation des charges liées au règlement des sinistres, y compris les frais juridiques et autres, et des frais généraux liés à l'administration du processus de règlement des sinistres.

p) Autres fonds réservés aux titulaires de polices

Les autres fonds réservés aux titulaires de polices comprennent les passifs liés aux participations des titulaires de polices. Pour la majorité de ces polices avec participation, les bénéfices gagnés sont réservés aux participations des titulaires de polices, à l'exception de la quote-part des actionnaires des bénéfices sur les polices avec participation. L'intérêt des titulaires de polices avec participation comprend le bénéfice net cumulé des polices avec participation réservé aux participations des titulaires de polices, moins le bénéfice net attribué aux actionnaires, ainsi qu'une quote-part des profits (pertes) latents sur les placements, déduction faite de l'impôt.

q) Actifs au titre des cessions en réassurance

Dans le cours normal des activités, la Compagnie de Rentes Brookfield et American National utilisent la réassurance de façon à limiter les pertes qui pourraient découler de certains risques. Dans l'éventualité où des réassureurs tiers ne peuvent respecter leurs obligations, la Compagnie de Rentes Brookfield et American National demeurent responsables auprès de ses titulaires de polices de la partie réassurée.

Les actifs au titre des cessions en réassurance sont les montants estimatifs que des réassureurs doivent payer à la société relativement aux risques liés aux sinistres cédés réglés et non réglés et des charges de règlement des sinistres, et ils sont présentés déduction faite d'une réserve pour recouvrabilité. Les recouvrements de pertes brutes ultimes dans le cadre de nos activités de réassurance autres que la réassurance contre les catastrophes sont estimés au moyen d'un examen des réclamations importantes sur une base individuelle et de la tranche cédée des sinistres survenus mais non déclarés, en supposant une répartition de la perte en fonction du pourcentage conservé. Les recouvrements de pertes brutes ultimes dans le cadre de nos activités de réassurance contre les catastrophes sont estimés en appliquant les modalités des contrats de réassurance aux estimations des pertes brutes ultimes. L'hypothèse la plus importante est la taille moyenne des pertes individuelles pour les sinistres qui sont survenus mais qui n'ont pas encore été déclarés et notre estimation des pertes brutes ultimes. Le montant ultime de la réassurance cédée recouvrable est inconnu jusqu'à ce que toutes les pertes soient réglées.

À chaque date de clôture, les actifs au titre des cessions en réassurance, le cas échéant, sont soumis à un test de dépréciation. S'il existe une indication objective que les actifs au titre des cessions en réassurance ne sont pas recouvrables et que l'incidence de l'événement peut être évaluée de façon fiable, une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable.

r) Actifs et passifs des comptes distincts

Les actifs et les passifs des comptes distincts sont des fonds détenus séparément des actifs et des passifs généraux de la société. Les actifs des comptes distincts comprennent les fonds qui représentent les placements des titulaires de contrats visant des produits d'assurance à capital variable, lesquels assument le risque de placement relatif à ces fonds. Les produits tirés des placements et les profits et les pertes sur les placements provenant de ces fonds distincts s'accumulent au bénéfice des titulaires de contrat. La société présente séparément, à titre d'actifs et de passifs, les placements détenus dans ces comptes distincts et les passifs des comptes distincts si i) ces comptes distincts sont légalement comptabilisés; ii) les actifs couvrant les passifs sur contrat sont légalement isolés des passifs généraux de la société; iii) les directives de placement sont données par le titulaire du contrat; et iv) la totalité du rendement des placements, déduction faite des cotisations et des frais liés aux contrats, est transférée au titulaire du contrat. De plus, les actifs des régimes de retraite admissibles de la société sont inclus dans les comptes distincts. Les actifs de ces comptes sont comptabilisés à la juste valeur. Les dépôts, les produits nets tirés des placements et les profits et les pertes réalisés sur les placements à l'égard de ces comptes sont exclus des produits, et les augmentations connexes du passif sont exclues des prestations et des charges dans les états consolidés résumés cumulés du résultat net. Les comptes distincts sont établis conformément aux lois sur l'assurance et ne peuvent être imputés aux passifs découlant d'autres activités de la société.

s) Primes, prestations, sinistres survenus et charges

Les primes sur les produits d'assurance vie et d'assurance maladie ordinaires traditionnelles sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles. Les prestations et les charges sont associées aux primes acquises de manière à comptabiliser les bénéfices sur la durée des contrats d'assurance.

Les primes sur les rentes reçues relativement aux contrats de rentes à primes temporaires et les contrats de rentes complémentaires comportant un risque viager important sont comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Les primes sur les rentes différées sont comptabilisées à titre de dépôts plutôt qu'à titre de produits. Les produits tirés des contrats de rentes différées correspondent principalement aux frais de rachat et, dans le cas des rentes à capital variable, aux frais administratifs facturés aux titulaires de contrat.

Les produits tirés de l'assurance vie universelle et de l'assurance vie entière à prime unique représentent les sommes facturées aux titulaires de polices, y compris les charges au titre de la mortalité, les frais de rachat réellement payés et les frais de gestion des polices gagnés. Les montants inclus dans les charges correspondent à l'excédent des prestations sur les soldes de comptes remis aux titulaires de polices.

Les primes sur les produits d'assurance IARD sont comptabilisées à titre de produits sur la période du contrat proportionnellement au montant de la protection d'assurance, qui est généralement réparti également sur la période du contrat. Les sinistres survenus comprennent les réclamations et les charges de règlement des sinistres payées ainsi que la variation des réserves.

Les primes brutes des secteurs Transfert du risque lié aux régimes de retraite et Réassurance sur les polices émises sont comptabilisées dans les produits lorsqu'elles sont exigibles et que leur recouvrement est raisonnablement assuré. Lorsque les primes sont comptabilisées, les prestations futures sont calculées, de sorte que les prestations et charges sont appariées à ces produits. Les primes cédées sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles et conformément aux modalités de l'entente contractuelle entre la société et le réassureur. Les remboursements de primes, le cas échéant, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les prestations brutes et les prestations cédées sont comptabilisées dans les états consolidés résumés cumulés du résultat net lorsqu'elles sont exigibles et engagées.

t) Polices d'assurance avec participation

Dans le cas de la majorité des polices avec participation, les bénéfices gagnés sont réservés au paiement des participations des titulaires de polices, à l'exception de la quote-part des actionnaires des bénéfices liés aux polices avec participation, qui est limitée au montant le plus élevé entre 10 % du bénéfice lié aux polices avec participation et 50 cents par tranche de mille dollars de la valeur nominale de l'assurance vie avec participation en vigueur. L'intérêt des titulaires de polices avec participation comprend le bénéfice net cumulé des polices avec participation réservé aux participations des titulaires de polices (moins le bénéfice net attribué aux actionnaires, comme il est mentionné précédemment), ainsi qu'une quote-part des profits (pertes) latents sur les placements.

Pour toutes les autres polices avec participation, la répartition des participations aux titulaires de polices est fondée sur une comparaison des taux historiques de mortalité, d'intérêt et de charges, établis périodiquement pour que les régimes d'assurance, l'âge lors de l'émission et la durée des polices soient représentatifs, et des taux correspondants pris en compte dans le calcul des primes.

u) Impôt sur le résultat

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant que l'on s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci dans un délai de un an. Les taux d'imposition et les lois sur l'impôt utilisés pour calculer les montants sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la clôture de chaque exercice.

Des actifs d'impôt différé sont généralement comptabilisés dans la mesure où il est probable que la société disposera de bénéfices imposables auxquels elle pourra imputer les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés. Dans la mesure où il n'est pas probable que la société dispose d'un bénéfice imposable auquel elle pourra imputer les pertes fiscales ou les crédits d'impôt non utilisés, l'actif d'impôt différé n'est pas comptabilisé.

Les passifs d'impôt différé sont évalués au moyen de l'application de la méthode du report variable aux différences temporaires qui existent entre la base fiscale des actifs et des passifs utilisée pour le calcul du bénéfice imposable et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés résumés cumulés. Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés relativement aux différences temporaires imposables, sauf lorsque la société est en mesure de contrôler la résorption de la différence temporaire et qu'il est probable que les différences temporaires ne feront pas l'objet d'une résorption dans un avenir prévisible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé reflète les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale auprès d'une seule entité imposable, ou que la société a l'intention de régler ses passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net dans le cas où il existe différentes entités imposables soumises à la même administration fiscale et qu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible.

v) Régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite

Les obligations au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite et les coûts liés à nos régimes de retraite bloqués sont estimés au moyen d'hypothèses, notamment des facteurs démographiques comme l'âge de la retraite et la mortalité.

La société utilise un taux d'actualisation pour déterminer la valeur actualisée des avantages futurs à la date d'évaluation. La ligne directrice pour établir ce taux est le taux des obligations de sociétés à long terme de grande qualité. À cette fin, un portefeuille hypothétique d'obligations correspondant aux versements de prestations mensuels prévus en vertu du régime de retraite a été constitué, et le rendement de ce portefeuille a été utilisé comme taux d'actualisation.

Pour formuler l'hypothèse relative au rendement des placements, nous nous sommes appuyés sur un modèle qui tient compte des facteurs suivants :

- le rendement à l'échéance courant des titres à revenu fixe
- les prévisions d'inflation, de croissance du PIB et de rendement total pour chaque catégorie d'actifs
- la performance historique du régime
- la répartition cible de l'actif
- les écarts-types et corrélations normalisés liés aux rendements historiques et futurs prévus de chaque catégorie d'actifs et à l'inflation

L'hypothèse issue de ce modèle est le taux de rendement présumé de la répartition cible de l'actif des régimes, déduction faite des charges liées aux placements, et reflète les rendements prévus des actifs courants et futurs des régimes.

Selon cette approche, le rendement calculé variera d'un exercice à l'autre; toutefois, la société a pour politique de maintenir cette hypothèse à long terme relativement constante.

w) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La charge est comptabilisée dans les états consolidés cumulés du résultat net, déduction faite de tout remboursement.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes entourant l'obligation. Dans les cas où une provision est évaluée au moyen des flux de trésorerie estimés nécessaires à l'extinction de l'obligation, sa valeur comptable correspond à la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera recouvrée auprès d'un tiers, le débiteur est comptabilisé à titre d'actif s'il est pratiquement certain que le remboursement sera reçu et que le montant du débiteur peut être mesuré de manière fiable.

x) Actions privilégiées

Le 25 mai 2022, la société a émis 98 351 547 actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A, série 1 (les « actions privilégiées »), à l'intention de Brookfield, pour un produit de 2,5 G\$. Chaque action privilégiée est sans droit de vote et est rachetable au prix de 25 \$ par action. Chacune de ces actions privilégiées est rachetable, leur prix étant majoré de tout dividende accumulé et non payé, au gré de l'émetteur, sous réserve de certaines restrictions. De plus, ces actions privilégiées donnent à leurs porteurs le droit à un dividende privilégié cumulatif en trésorerie à taux fixe de 4,5 % payable annuellement au moment de sa déclaration (le cas échéant) par le conseil d'administration de l'émetteur. Au 30 juin 2022, les dividendes non versés s'élevaient à 11 M\$ (31 décembre 2021 – néant).

Les actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A sont rachetables au gré du porteur à la valeur nominale, majorée d'un montant égal à tous les dividendes accumulés et impayés, à vue, à tout moment à compter du septième anniversaire de la date d'émission. En raison de l'option de rachat, les actions privilégiées sont comptabilisées à titre de passif dans les états consolidés résumés cumulés de la situation financière et sont classées comme étant au coût amorti. Les dividendes sont comptabilisés à titre de charges d'intérêts dans les états consolidés résumés cumulés du résultat net.

y) Goodwill

Le goodwill correspond à l'excédent de la contrepartie transférée par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris. Le goodwill est attribué à l'unité génératrice de trésorerie ou aux unités génératrices de trésorerie auxquelles il correspond. La société définit les unités génératrices de trésorerie comme des groupes identifiables d'actifs qui sont largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus souvent lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. On détermine s'il y a dépréciation du goodwill en évaluant si la valeur comptable d'une unité génératrice de trésorerie, y compris le goodwill attribué, excède sa valeur recouvrable, déterminée comme la plus élevée de la juste valeur estimative diminuée des coûts de sortie et de la valeur d'utilité. Les pertes de valeur comptabilisées relativement à une unité génératrice de trésorerie sont d'abord attribuées à la valeur comptable du goodwill et tout excédent est attribué à la valeur comptable des actifs de l'unité génératrice de trésorerie. Toute perte de valeur du goodwill est imputée au résultat net dans la période au cours de laquelle elle est identifiée. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises ultérieurement. Durant un exercice au cours duquel survient une acquisition d'entreprise, la recouvrabilité du goodwill acquis est évaluée en revoyant les hypothèses relatives au modèle de souscription connexe.

La société évalue la dépréciation du goodwill en examinant la valeur d'utilité ou la juste valeur diminuée des coûts de sortie des unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été attribué. La société utilise les hypothèses et les estimations importantes suivantes : les circonstances ayant engendré le goodwill, le calendrier et le montant des flux de trésorerie futurs attendus de l'unité génératrice de trésorerie, les taux d'actualisation, les taux de capitalisation finaux, les dates d'évaluation finales, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles.

z) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent les coûts inscrits à l'actif liés à la juste valeur estimative des relations avec les distributeurs, du nom commercial et des licences d'assurance. Les immobilisations incorporelles sont incluses dans le poste Autres actifs des états consolidés de la situation financière.

i) Relations avec les distributeurs

Les actifs de distribution reflètent les relations qu'entretient American National avec des intermédiaires tiers qui vendent de nouvelles affaires pour la société. Ces actifs sont évalués selon la méthode des bénéfices excédentaires multipériodes, qui détermine la valeur en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie après impôt attribuables uniquement à l'immobilisation incorporelle. La durée d'utilité moyenne des relations avec les distributeurs est de 19 ans.

ii) Nom commercial

Il s'agit du nom commercial d'American National et il a été évalué au moyen de la méthode de l'exemption de redevances, qui tire sa valeur de la valeur actualisée des économies de redevances après impôt attribuables à la propriété de l'immobilisation incorporelle. La durée d'utilité du nom commercial est de 10 ans.

iii) Licences d'assurance

Compte tenu de la nature hautement réglementée du secteur de l'assurance, les sociétés sont tenues de détenir certaines licences d'exploitation. Ces licences sont évaluées au moyen de la méthode des transactions comparables en fonction de transactions de licence observables dans le secteur de l'assurance. Les licences d'assurance représentent une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements. La dotation à l'amortissement est principalement calculée au moyen du mode d'amortissement linéaire.

La société évalue la dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée conformément à sa méthode de dépréciation des immobilisations corporelles. La société évalue la dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée conformément à sa méthode de dépréciation du goodwill.

aa) Changements de méthodes comptables futurs

i) IFRS 17

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, *Contrats d'assurance* (« IFRS 17 »), qui remplacera IFRS 4 et qui sera appliquée de façon rétrospective. En juin 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 17 pour refléter le report de la date d'entrée en vigueur aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. En outre, l'IASB a reporté l'échéance de l'exemption visant les assureurs admissibles qui doivent appliquer IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »), afin qu'IFRS 9 et IFRS 17 aient la même date d'entrée en vigueur.

IFRS 17 présente les exigences concernant la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir relativement aux contrats d'assurance qu'une société émet et aux contrats de réassurance qu'elle détient.

Le bénéfice futur tiré de la couverture d'assurance offerte est comptabilisé en résultat net, au fil du temps, à mesure que la couverture d'assurance est fournie.

IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la société comptabilise ses contrats d'assurance et présente sa performance financière dans les états du résultat net dans les états financiers intermédiaires. La société continue d'évaluer l'incidence d'IFRS 17 sur ses contrats d'assurance, laquelle devrait être importante en ce qui a trait au calendrier de comptabilisation du bénéfice ainsi qu'à la présentation et aux informations à fournir.

ii) IFRS 9

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète d'IFRS 9, qui remplace IAS 39, qui est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et qui doit être appliquée de façon rétrospective. IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des actifs et des passifs financiers, prévoit un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplace le modèle existant fondé sur les pertes de valeur subies et donne de nouvelles directives relatives à la comptabilité de couverture. En septembre 2016, l'IASB a publié une modification d'IFRS 4 afin de fournir aux sociétés d'assurance admissibles une exemption temporaire facultative de l'application d'IFRS 9.

En décembre 2021, l'IASB a publié une modification à portée limitée d'IFRS 9, qui permet aux assureurs d'appliquer la superposition de classement afin de régler de possibles non-concordances comptables entre les actifs financiers et les passifs au titre des contrats d'assurance dans l'information comparative présentée au moment de l'application initiale d'IFRS 9 et d'IFRS 17.

La société profite de l'exemption temporaire relative à l'application d'IFRS 9 jusqu'au moment où IFRS 17 sera adoptée, soit le 1^{er} janvier 2023, étant donné que les activités de la société sont principalement liées à l'assurance, et qu'elle n'a pas précédemment appliqué IFRS 9. Le pourcentage de la valeur comptable totale des passifs liés à l'assurance par rapport à la valeur comptable totale de tous ses passifs était inférieur à 90 %, mais supérieur à 80 %, et la société a déterminé qu'elle n'a exercé aucune activité importante non liée à l'assurance.

La société évalue actuellement l'incidence qu'aura la mise en œuvre d'IFRS 9.

iii) Modifications d'IAS 1

En février 2021, l'IASB a publié *Informations à fournir sur les méthodes comptables (modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2)*, qui contient des modifications visant à aider les préparateurs à déterminer les méthodes comptables à présenter dans leurs états financiers. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers intermédiaires.

iv) Modifications d'IAS 8

En février 2021, l'IASB a publié *Définition des méthodes comptables (modifications d'IAS 8)* afin d'aider les entités à faire la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur les états financiers intermédiaires.

v) *Modifications d'IAS 12*

En mai 2021, l'IASB a publié *Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction*, qui a modifié IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Les modifications portent sur la comptabilisation de l'impôt différé par une entité qui comptabilise à la fois un actif et un passif au titre d'une transaction (par exemple en ce qui concerne un contrat de location ou des obligations de démantèlement). Les modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. La société évalue l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers intermédiaires.

ab) **Répercussions de la COVID-19**

Depuis l'éclosion de la COVID-19, les mesures d'urgence prises en réaction à la propagation du virus ont entraîné une perturbation importante des activités commerciales à l'échelle mondiale, ce qui s'est traduit par un ralentissement économique. Les marchés boursiers et financiers mondiaux ont également connu une forte volatilité et une faiblesse importante. Les gouvernements ont réagi par des interventions monétaires et fiscales importantes visant à stabiliser la conjoncture économique. La situation évolue constamment, et la durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sont très incertaines et ne peuvent être prévues pour le moment, mais elles pourraient avoir une incidence significative sur le rendement futur des actifs. Dans les cas où la COVID-19 est rattachée à nos activités, plus particulièrement pour évaluer nos passifs d'assurance et de réassurance, nous avons tenu compte des décès signalés, mais n'avons apporté aucune modification à nos hypothèses relatives à la longévité, car il est encore trop tôt pour quantifier les éventuelles répercussions à long terme de la COVID-19 sur la longévité.

NOTE 3. ACQUISITION D'ENTREPRISES

Le 25 mai 2022, une filiale entièrement détenue de la société a acquis American National. Aux termes de l'entente de fusion, la société a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'American National en échange d'un montant de 190 \$ par action, ce qui équivaut à 5,1 G\$. La société a acquis tous les actifs et repris tous les passifs d'American National à la date de clôture, et elle consolide l'entreprise aux fins des états financiers.

Le tableau suivant présente un sommaire de la contrepartie transférée ainsi que de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

(en millions)

Contrepartie totale transférée dans le cadre de l'acquisition	5 107 \$
Actifs acquis	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 021
Placements	22 518
Produits tirés des placements à recevoir	101
Montants recouvrables au titre de la réassurance	45
Primes dues et autres débiteurs	437
Actifs d'impôt différé	389
Immobilisations corporelles	175
Prestations de retraite payées d'avance	149
Placement mis en équivalence	1 402
Coûts d'acquisition différés	273
Actifs au titre des cessions en réassurance	386
Immeubles de placement	541
Autres actifs	198
Actifs des comptes distincts	1 123
Total des actifs devant être acquis	28 758
Passifs repris	
Prestations futures	5 034
Soldes de comptes des titulaires	13 940
Provision pour réclamations au titre de polices et de contrats	1 706
Réserve pour primes non acquises	1 073
Autres fonds réservés aux titulaires de polices	334
Effets à payer	158
Autres passifs	449
Passifs des comptes distincts	1 123
Total des passifs devant être repris	23 817
Moins : participation ne donnant pas le contrôle	(10)
Actifs nets devant être acquis	4 931
Goodwill	176 \$

La comptabilisation de l'acquisition demeure inachevée et il subsiste de l'incertitude d'évaluation relative à l'acquisition et aux soldes au 30 juin 2022, car l'évaluation détaillée des actifs nets acquis est toujours en cours. Les états financiers intermédiaires au 30 juin 2022 se fondent sur la meilleure estimation que peut actuellement établir la direction de la répartition du prix d'achat. L'évaluation des actifs acquis et des passifs repris et la répartition du prix d'achat seront finalisées d'ici la fin du premier trimestre de 2023. Par conséquent, le goodwill d'un montant de 176 M\$ au 30 juin 2022, qui représente l'excédent du prix d'achat sur la juste valeur des actifs nets acquis, sera ajusté au cours des périodes futures. Un goodwill d'environ 176 M\$ a été comptabilisé à la suite de l'acquisition. Le goodwill comptabilisé n'est pas déductible aux fins de l'impôt sur le résultat. Des coûts d'acquisition de 13 M\$ ont été passés en charges à la date d'acquisition et comptabilisés à titre de charges d'exploitation dans les états consolidés résumés cumulés du résultat net.

L'entreprise acquise a fourni un apport de 223 M\$ aux produits et de 16 M\$ au bénéfice net de la société pour la période allant du 25 mai au 30 juin 2022.

Si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2022, les produits et le bénéfice pro forma consolidés pour la période close le 30 juin 2022 se seraient élevés à 1,9 G\$ et à 169 M\$, respectivement. Ces montants ont été calculés à l'aide des résultats de la filiale et ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- les différences entre les normes et les méthodes comptables de la société et celles d'American National;
- les amortissements révisés qui auraient été imputés en supposant que les ajustements de la juste valeur des placements, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles avaient été appliqués à compter du 1^{er} janvier 2022, ainsi que les incidences fiscales connexes.

NOTE 4. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Sommaire de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements et des actifs et passifs dérivés

Le tableau suivant présente un sommaire des actifs financiers et des passifs financiers.

AU 30 JUIN EN M\$ US	2022			
	JVRN ¹	Disponibles à la vente	Coût amorti	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Trésorerie	— \$	— \$	685 \$	685 \$
Équivalents de trésorerie	—	—	1 399	1 399
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ²	—	—	2 084	2 084
Dérivés				
Contrats de change à terme	6	—	—	6
Swaps de devises	1	—	—	1
Options	17	—	—	17
Total des actifs dérivés	24	—	—	24
Titres de créance				
Obligations				
Obligations d'État et de municipalités	362	2 042	—	2 404
Obligations de sociétés	1 834	13 469	—	15 303
Titres adossés à des actifs	228	720	—	948
Titres de créance de sociétés fermées	—	209	13	222
Total des titres de créance	2 424	16 440	13	18 877
Capitaux propres				
Actions ordinaires	—	538	—	538
Actions privilégiées	14	70	—	84
Capital-investissement et autres	—	297	—	297
Total des capitaux propres	14	905	—	919
Prêts et créances				
Prêts hypothécaires	—	—	5 523	5 523
Prêts privés	—	—	551	551
Autres prêts	—	—	372	372
Total des prêts et créances	—	—	6 446	6 446
Placements à court terme				
Papier commercial	—	—	655	655
Total des placements à court terme	—	—	655	655
Comptes gérés séparément				
Autres actifs investis	—	118	—	118
Autres actifs investis	—	19	16	35
Total des placements	2 438	17 482	7 130	27 050

Immeubles de placement	—	—	545	545
Actifs des comptes distincts	—	1 059	—	1 059
Retenues de fonds au titre de la réassurance	4 861	—	—	4 861
Passifs dérivés				
Contrats de change à terme	(9)	—	—	(9)
Swaps de devises	(20)	—	—	(20)
Total des passifs dérivés	(29)	—	—	(29)
Passifs liés aux retenues de fonds	(10)	—	—	(10)
Passifs des comptes distincts	—	(1 059)	—	(1 059)
Effets à payer	—	—	(159)	(159)

1. Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à l'exception des actifs et des passifs dérivés, qui sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction.
2. Au 30 juin 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprenaient un montant de 59 M\$ donné en garantie à la société par les contreparties à ses dérivés, et un passif correspondant avait été comptabilisé pour ramener la garantie dans le passif au titre des instruments financiers dérivés.

AU 31 DÉCEMBRE EN M\$ US	2021			
	JVRN ¹	Disponibles à la vente	Coût amorti	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Trésorerie	— \$	— \$	320 \$	320 \$
Équivalents de trésorerie	—	—	73	73
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	—	—	393	393
Dérivés				
Contrats de change à terme	10	—	—	10
Contrats à terme normalisés sur obligations	9	—	—	9
Options	127	—	—	127
Total des actifs dérivés	146	—	—	146
Titres de créance				
Obligations				
Obligations d'État et de municipalités	377	1 287	—	1 664
Obligations de sociétés	1 471	253	—	1 724
Titres adossés à des actifs	115	53	—	168
Titres de créance de sociétés fermées	—	208	—	208
Total des titres de créance	1 963	1 801	—	3 764
Capitaux propres				
Actions ordinaires	—	275	—	275
Actions privilégiées	4	14	—	18
Capital-investissement et autres	—	247	—	247
Total des capitaux propres	4	536	—	540
Prêts et créances				
Prêts hypothécaires	—	—	23	23
Prêts privés	—	—	616	616
Total des prêts et créances	—	—	639	639
Total des placements	1 967	2 337	639	4 943
Retenues de fonds au titre de la réassurance	4 650	—	—	4 650
Passifs dérivés				
Swaps de taux d'intérêt	(1)	—	—	(1)
Total des passifs dérivés	(1)	—	—	(1)
Passifs liés aux retenues de fonds	(12)	—	—	(12)

1. Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à l'exception des actifs et des passifs dérivés, qui sont des actifs financiers détenus à des fins de transaction.

La société juge que la valeur comptable des actifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

Les placements disponibles à la vente et les placements évalués au coût amorti font individuellement l'objet d'un test de dépréciation. Pour le semestre clos le 30 juin 2022, la société n'a engagé aucune charge pour perte de valeur (30 juin 2021 – néant).

Au 30 juin 2022, la société avait donné en garantie un montant de 160 M\$ (31 décembre 2021 – 23 M\$) à ses contreparties, principalement celles à ses contrats sur instruments dérivés, à ses conventions avec la Federal Home Loan Bank, à ses ententes de réassurance, à ses ententes de financement et à ses ententes de rémunération des travailleurs.

b) Hiérarchie des justes valeurs

Les placements évalués à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie d'évaluation qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour déterminer leur juste valeur, conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Au niveau 1 de cette hiérarchie, la juste valeur est obtenue à partir de cours non ajustés sur des marchés actifs pour des placements identiques. Au niveau 2, la juste valeur est obtenue à partir de données de marché concernant des placements identiques, autres que des cours non ajustés, qui sont observables directement ou indirectement. Au niveau 3, la juste valeur est obtenue à partir de données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente les actifs financiers et les passifs financiers classés conformément à la hiérarchie des justes valeurs susmentionnée, à l'exclusion des actifs financiers et des passifs financiers qui sont évalués au coût amorti.

AU 30 JUIN EN M\$ US	2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Juste valeur par le biais du résultat net :				
Obligations	— \$	2 196 \$	— \$	2 196 \$
Titres adossés à des actifs	—	228	—	228
Actions privilégiées	14	—	—	14
Actifs dérivés	3	21	—	24
Retenues de fonds au titre de la réassurance	—	4 861	—	4 861
Disponibles à la vente :				
Obligations	587	14 555	369	15 511
Titres adossés à des actifs	—	621	99	720
Titres de créance de sociétés fermées	—	—	209	209
Actions ordinaires	494	41	3	538
Actions privilégiées	31	—	39	70
Capital-investissement et autres	13	—	284	297
Autres actifs investis	—	19	—	19
Actifs des comptes distincts	315	715	29	1 059
Comptes gérés séparément	—	—	118	118
Total des actifs financiers	1 457 \$	23 257 \$	1 150 \$	25 864 \$
Passifs financiers				
Juste valeur par le biais du résultat net :				
Passifs dérivés	(20)	(9)	—	(29)
Passifs liés aux retenues de fonds	—	(10)	—	(10)
Disponibles à la vente :				
Passifs des comptes distincts	(315)	(715)	(29)	(1 059)
Total des passifs financiers	(335) \$	(734) \$	(29) \$	(1 098) \$

AU 31 DÉCEMBRE
EN M\$ US

2021

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Juste valeur par le biais du résultat net :				
Obligations	— \$	1 848 \$	— \$	1 848 \$
Titres adossés à des actifs	—	115	—	115
Actions privilégiées	4	—	—	4
Actifs dérivés	9	137	—	146
Retenues de fonds au titre de la réassurance	—	4 650	—	4 650
Disponibles à la vente :				
Obligations	1 165	375	—	1 540
Titres adossés à des actifs	—	53	—	53
Titres de créance de sociétés fermées	—	—	208	208
Actions ordinaires	244	31	—	275
Actions privilégiées	3	1	10	14
Capital-investissement et autres	—	—	247	247
Total des actifs financiers	1 425 \$	7 210 \$	465 \$	9 100 \$
Passifs financiers				
Juste valeur par le biais du résultat net :				
Passifs dérivés	—	(1)	—	(1)
Passifs liés aux retenues de fonds	—	(12)	—	(12)
Total des passifs financiers	— \$	(13) \$	— \$	(13) \$

Le tableau qui suit présente le sommaire des techniques d'évaluation et des principales données d'entrée utilisées pour établir les évaluations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 2.

Type d'instrument financier	Techniques d'évaluation et principales données d'entrée
Obligations et autres titres de capitaux propres	Le modèle d'évaluation est fondé sur les cours de titres similaires négociés sur des marchés actifs. Par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de rendement observés aux intervalles usuels, la volatilité implicite, l'écart de crédit et les données d'entrée corroborées par le marché. La société évalue chaque catégorie d'actifs en fonction des informations pertinentes sur le marché, le crédit, les fluctuations perçues du marché et les nouvelles sectorielles. Les données de marché utilisées dans l'évaluation des prix, énumérées dans l'ordre de priorité approximatif, comprennent : les rendements de référence, les transactions publiées, les cours obtenus des sources d'établissement des prix, les écarts entre émetteurs, les marchés bilatéraux, les titres de référence, les cours acheteurs, les offres, les données de référence et les événements économiques. L'étendue de l'utilisation de chaque donnée de marché dépend de la catégorie d'actifs et des conditions du marché. Selon le titre, l'ordre de priorité de l'utilisation des données d'entrée peut changer ou certaines données de marché peuvent ne pas être pertinentes. Pour certains titres, des données d'entrée supplémentaires peuvent être nécessaires.
Actifs dérivés/passifs dérivés	Contrats de change à terme – méthode de l'actualisation des flux de trésorerie – taux de change à terme (obtenus à partir de taux de change à terme observables à la fin de la période de présentation de l'information financière); actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit. Le modèle d'évaluation est fondé sur les contrats de taux d'intérêt, la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie, les taux d'intérêt à terme (obtenus à partir de courbes de rendement observables) et les écarts de crédit applicables actualisés à un taux ajusté en fonction de la qualité du crédit.
Retenues de fonds au titre de la réassurance	Le modèle d'évaluation est fondé sur les cours de titres similaires négociés sur des marchés actifs. Par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de rendement observés aux intervalles usuels, la volatilité implicite, l'écart de crédit et les données d'entrée corroborées par le marché.
Actifs et passifs des comptes distincts	Les actifs des comptes distincts inclus dans les informations quantitatives fournies dans le tableau de la hiérarchie des justes valeurs se composent de placements à court terme, de titres de capitaux propres et d'obligations à échéance fixe disponibles à la vente. Les placements à court terme et les titres à échéance fixe sont classés dans le niveau 2. Le classement des actifs distincts reflète les méthodes de la juste valeur employées pour les actifs et les passifs sous-jacents qui sont présentées ci-dessus.
Passifs liés aux retenues de fonds	Le modèle d'évaluation est fondé sur les cours de titres similaires négociés sur des marchés actifs. Par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de rendement observés aux intervalles usuels, la volatilité implicite, l'écart de crédit et les données d'entrée corroborées par le marché.

La société analyse et examine, initialement et continuellement, les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur afin de s'assurer qu'elles soient appropriées et appliquées de façon cohérente, et que les hypothèses relatives aux évaluations soient raisonnables. La société analyse et examine les données, les hypothèses et les modèles d'évaluation afin de s'assurer que la juste valeur représente une estimation raisonnable à la date de clôture et de surveiller les contrôles entourant l'évaluation de la juste valeur (ce qui inclut une analyse quantitative et qualitative), un processus supervisé par le personnel responsable des placements et la comptabilité de la société.

Les justes valeurs déterminées au moyen de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données non observables (actifs et passifs financiers de niveau 3) comprennent des hypothèses concernant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et les taux d'actualisation. Pour déterminer ces données d'entrée non observables, la société utilise des données d'entrée de marché externes observables, comme les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des prix et des taux, selon le cas, afin d'élaborer des hypothèses à l'égard de ces données d'entrée non observables.

Le tableau qui suit présente le sommaire des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour établir les évaluations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3.

Type d'actif	Techniques d'évaluation	Données d'entrée non observables importantes	Données d'entrée non observables importantes et relation entre les données d'entrée non observables et la juste valeur
Capital-investissement	Flux de trésorerie actualisés	• Flux de trésorerie futurs Les flux de trésorerie futurs reposent sur les flux de trésorerie provenant du placement sous-jacent • Taux d'actualisation Le taux d'actualisation reflète le risque inhérent du placement sous-jacent	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
Titres de créance de sociétés fermées	Flux de trésorerie actualisés	• Flux de trésorerie futurs Les flux de trésorerie futurs comprennent les paiements attendus d'intérêts et de capital • Taux d'actualisation Le taux d'actualisation reflète les écarts de crédit utilisés et la liquidité de l'instrument d'emprunt	• Une augmentation (diminution) des flux de trésorerie futurs entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
Options indexées sur des titres de capitaux propres	Modèles d'évaluation Heston et Black-Sholes	• Taux d'intérêt (hypothèses relatives au taux sans risque) • Prix de l'indice boursier sous-jacent	• Une augmentation (diminution) des hypothèses relatives au taux d'intérêt entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) des prix de l'indice boursier sous-jacent entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur

Comptes gérés séparément	Actions ordinaires et bons de souscription • La méthode des sociétés ouvertes comparables utilise des multiples de prix tirés de données sur des sociétés ouvertes comparables. • Méthode d'évaluation des options • Méthode de la valeur actuelle	Actions ordinaires et bons de souscription • Multiple lié à l'année civile suivante • Multiple du BAIIA de l'année civile suivante +1 • Le multiple des produits des 12 derniers mois présente les produits des 12 derniers mois. • Le multiple du BAIIA des 12 derniers mois présente le bénéfice avant ajustements au titre des intérêts, de l'impôt et des amortissements pour les 12 derniers mois. • Durée • Volatilité • Décote pour absence de liquidité	• Une augmentation (diminution) du multiple lié à l'année civile suivante entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du multiple du BAIIA de l'année civile suivante entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du multiple des produits des 12 derniers mois entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du multiple du BAIIA des 12 derniers mois entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) de la durée entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) de la volatilité entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) de la décote pour absence de liquidité entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) du taux d'actualisation entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
	Actions privilégiées • La méthode des sociétés ouvertes comparables utilise des multiples de prix tirés de données sur des sociétés ouvertes comparables. • Méthode de la valeur actuelle	Actions privilégiées • Multiple des produits de l'année civile suivante • Multiple du BAIIA de l'année civile suivante +1 • Le multiple des produits des 12 derniers mois présente les produits des 12 derniers mois. • Le multiple du BAIIA des 12 derniers mois présente le bénéfice avant ajustements au titre des intérêts, de l'impôt et des amortissements pour les 12 derniers mois.	
	Titres à revenu fixe • Flux de trésorerie actualisés (analyse du rendement) • Approche par le marché • Méthode de la valeur actuelle • Coût	Titres à revenu fixe • Taux actualisé • BAIIA de l'année civile suivante	

Actifs et passifs de comptes distincts	Méthode de la mise en équivalence	• Quote-part du bénéfice net du fonds d'investissement sous-jacent • Quote-part des autres éléments du résultat global du fonds d'investissement sous-jacent • Quote-part de la distribution reçue du fonds d'investissement sous-jacent	• Une augmentation (diminution) de la quote-part du bénéfice net du fonds d'investissement sous-jacent entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) de la quote-part des autres éléments du résultat global du fonds d'investissement sous-jacent entraîne une augmentation (diminution) de la juste valeur • Une augmentation (diminution) de la quote-part des distributions reçues des fonds d'investissement sous-jacents entraîne une diminution (augmentation) de la juste valeur
--	-----------------------------------	--	--

Aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 n'a eu lieu au cours des périodes closes le 30 juin 2022 et le 31 décembre 2021.

NOTE 5. PLACEMENTS MIS EN ÉQUIVALENCE

Les placements mis en équivalence de la société ont trait à sa participation dans des entreprises associées d'AEL Holdings et à ses participations dans des coentreprises immobilières et dans d'autres sociétés en commandite.

Le tableau suivant présente la variation des placements mis en équivalence de la société dans AEL Holdings au cours de la période.

AUX 30 JUIN ET POUR LES SEMESTRES CLOS À CES DATES
EN M\$ US

	2022	2021
Solde au début de la période	344 \$	— \$
Entrées	254	—
Quote-part du bénéfice net	63	—
Quote-part des autres éléments de bénéfice global	(316)	—
Solde à la fin de la période	345 \$	— \$

La participation de la société dans AEL Holdings se chiffre à 17 %. Par l'entremise de ses filiales entièrement détenues, AEL Holdings est un important émetteur de rentes à capital fixe liées à un indice boursier offertes par des agents indépendants, des banques et des courtiers aux États-Unis, et son siège social est situé à Des Moines, en Iowa.

Les actions d'AEL Holdings sont négociées à la Bourse de New York. La juste valeur des actions d'AEL Holdings détenues par la société se chiffre à 581 M\$ en fonction du cours au 30 juin 2022. La société n'a reçu aucun dividende d'AEL Holdings au cours du trimestre clos le 30 juin 2022.

La quote-part de la société du bénéfice des sociétés de personnes immobilières correspond à la quote-part de la société du bénéfice d'exploitation et des profits réalisés provenant des participations dans des coentreprises immobilières et d'autres participations dans des sociétés en commandite comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence.

Le tableau suivant présente la variation des participations de la société dans des coentreprises et dans d'autres sociétés en commandite au cours de la période.

AU 30 JUIN 2022 ET POUR LE SEMESTRE CLOS À CETTE DATE
EN M\$ US

	2022	2021
Solde au début de la période	— \$	— \$
Entrées	55	—
Acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	1 402	—
Quote-part du bénéfice net	23	—
Distributions reçues	(41)	—
Solde à la fin de la période	1 439 \$	— \$

La société comptabilise sa quote-part du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global découlant de sa participation moyenne pondérée dans le placement mis en équivalence avec au plus un trimestre de retard, selon le moment auquel elle dispose de l'information la plus à jour.

NOTE 6. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Le tableau suivant présente les variations des immeubles de placement de la société.

AUX 30 JUIN ET POUR LES SEMESTRES CLOS À CES DATES
EN M\$ US

	2022	2021
Valeur comptable au début de la période	— \$	— \$
Acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	541	—
Entrées liées à l'inscription à l'actif des dépenses	2	—
Cessions	(5)	—
Amortissement	(1)	—
Écart de change et autres	8	—
Valeur comptable à la fin de la période	545 \$	— \$

NOTE 7. COÛTS D'ACQUISITION DIFFÉRÉS ET VALEUR DES AFFAIRES ACQUISES

Le tableau suivant présente les fluctuations des coûts d'acquisition différés et l'incidence sur les charges.

AUX 30 JUIN ET POUR LES SEMESTRES CLOS À CES DATES
EN M\$ US

	2022	2021
Coûts d'acquisition différés au début de la période	776 \$	— \$
Acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	273	—
Coûts comptabilisés à l'actif en vertu des contrats de réassurance	118	—
Amortissement et autres	(56)	—
Coûts d'acquisition différés à la fin de la période	1 111 \$	— \$

La valeur des affaires acquises comptabilisée dans le cadre de l'acquisition d'American National représente l'écart entre la juste valeur des passifs acquis et des réserves constituées au moyen d'un taux d'actualisation du coût du capital moyen pondéré et d'autres hypothèses pertinentes à la date d'acquisition. L'acquisition s'est traduite par une valeur des affaires acquises de 273 M\$ comptabilisée dans les affaires directes souscrites, principalement attribuable aux affaires d'assurance IARD. La valeur des affaires acquises est amortie en fonction des tendances estimatives d'acquisition de primes. La dotation à l'amortissement liée à la valeur des affaires acquises s'est établie à 14 M\$ depuis la date d'acquisition, et nous prévoyons comptabiliser un montant additionnel de 83 M\$ pour le reste de 2022.

NOTE 8. PRESTATIONS FUTURES, PROVISION POUR RÉCLAMATIONS AU TITRE DE POLICES ET DE CONTRATS ET SOLDES DE COMPTES DES TITULAIRES

Le tableau suivant présente les prestations futures, la provision pour réclamations au titre de polices et de contrats et les soldes de comptes des titulaires de la société.

AU 30 JUIN 2022 ET AU 31 DÉCEMBRE 2021
EN M\$ US

	2022	2021
Montant brut	30 086 \$	8 497 \$
Actifs au titre des cessions en réassurance	(576)	(169)
Total des réserves d'assurance	29 510 \$	8 328 \$

Les actifs au titre des cessions en réassurance reflètent les paiements de rentes immédiates et différées cédés en vertu des ententes de réassurance.

Le tableau suivant présente un sommaire de la variation des réserves d'assurance pour les périodes closes le 30 juin 2022 et le 30 juin 2021 en fonction de ses principales composantes.

Prestations futures

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2022 EN M\$ US	Assurance vie	Rentes	Assurance maladie	Réserves brutes	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Au début de la période	— \$	8 512 \$	— \$	8 512 \$	148 \$	8 364 \$
Variations au cours de la période						
Acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	3 459	1 627	46	5 132	7	5 125
Nouvelles affaires	1	1 228	—	1 229	—	1 229
Variations normales	(236)	(169)	—	(405)	95	(500)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	—	16	—	16	—	16
	3 224	2 702	46	5 972	102	5 870
Incidence du change ¹	—	(74)	—	(74)	(4)	(70)
Solde à la fin de la période	3 224 \$	11 140 \$	46 \$	14 410 \$	246 \$	14 164 \$

Prestations futures

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2022 EN M\$ US	Assurance vie	Rentes	Assurance maladie	Réserves brutes	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Au début de la période	— \$	8 497 \$	— \$	8 497 \$	169 \$	8 328 \$
Variations au cours de la période						
Acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	3 459	1 627	46	5 132	7	5 125
Nouvelles affaires	1	1 535	—	1 536	—	1 536
Variations normales	(236)	(520)	—	(756)	73	(829)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	—	53	—	53	—	53
	3 224	2 695	46	5 965	80	5 885
Incidence du change ¹	—	(52)	—	(52)	(3)	(49)
Solde à la fin de la période	3 224 \$	11 140 \$	46 \$	14 410 \$	246 \$	14 164 \$

Prestations futures

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2021 EN M\$ US	Assurance vie	Rentes	Assurance maladie	Réserves brutes	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Au début de la période	— \$	1 264 \$	— \$	1 264 \$	178 \$	1 086 \$
Variations au cours de la période						
Nouvelles affaires	—	52	—	52	—	52
Variations normales	—	6	—	6	(4)	10
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	—	1	—	1	(1)	2
	—	59	—	59	(5)	64
Incidence du change ¹	—	16	—	16	3	13
Solde à la fin de la période	— \$	1 339 \$	— \$	1 339 \$	176 \$	1 163 \$

Prestations futures

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2021 EN M\$ US	Assurance vie	Rentes	Assurance maladie	Réserves brutes	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Au début de la période	— \$	1 339 \$	— \$	1 339 \$	190 \$	1 149 \$
Variations au cours de la période						
Nouvelles affaires	—	55	—	55	—	55
Variations normales	—	(94)	—	(94)	(18)	(76)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	—	5	—	5	(2)	7
	—	(34)	—	(34)	(20)	(14)
Incidence du change ¹	—	34	—	34	6	28
Solde à la fin de la période	— \$	1 339 \$	— \$	1 339 \$	176 \$	1 163 \$

Provision pour réclamations au titre de polices et de contrats

POUR LE TRIMESTRE ET LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2022 EN M\$ US	Réserves brutes	Actifs au titre des cessions en réassurance	Montant net
Au début de la période	— \$	— \$	— \$
Variations au cours de la période			
Acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	1 706	116	1 590
Nouvelles affaires	—	—	—
Variations normales	12	211	(199)
Mesures prises par la direction et modifications des hypothèses	16	3	13
	1 734	330	1 404
Solde à la fin de la période	1 734 \$	330 \$	1 404 \$

1. La conversion des devises est présentée en tant que composante distincte des autres éléments du résultat global.

Le tableau suivant présente les variations des soldes de comptes des titulaires.

POUR LE TRIMESTRE ET LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2022 EN M\$ US	Trimestres		Semestres	
	2022	2021	2022	2021
Au début de la période	— \$	— \$	— \$	— \$
Variations au cours de la période				
Acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	13 939	—	13 939	—
Dépôts dans des comptes de titulaires	141	—	141	—
Intérêts crédités aux soldes de comptes des titulaires	5	—	5	—
Retraits de comptes de titulaires	(112)	—	(112)	—
Charges imputées aux soldes de comptes des titulaires	(31)	—	(31)	—
Solde à la fin de la période	13 942 \$	— \$	13 942 \$	— \$

Selon la comptabilisation à la juste valeur requise par nos activités de transfert du risque lié aux régimes de retraite au Canada, les variations de la juste valeur des actifs couvrant les passifs sont un principal facteur des variations des réserves d'assurance. Dans un portefeuille dont les titres sont appariés en fonction de la durée, les variations de la juste valeur des actifs sont essentiellement contrebalancées par les variations correspondantes de la juste valeur des passifs. La variation de la valeur des réserves d'assurance associée à la variation de la valeur des actifs les couvrant est incluse dans les variations normales ci-dessus. La réserve d'assurance provenant des activités de réassurance n'est pas sensible à la juste valeur des actifs couvrant les passifs en vertu de la méthode d'établissement des réserves selon les PCGR des États-Unis.

L'augmentation des prestations futures au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2022 est principalement attribuable à l'incidence de l'acquisition d'American National de 5,1 G\$ et des nouvelles affaires de 1,2 G\$ et de 1,5 G\$, contrebalancée par l'incidence négative des variations normales de 500 M\$ et de 829 M\$, respectivement, principalement attribuable aux variations de la valeur de marché découlant de l'augmentation des taux d'intérêt. Les mesures prises par la direction et les modifications des hypothèses ont donné lieu à une augmentation de 16 M\$ des prestations futures pour le trimestre clos le 30 juin 2022 et de 53 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2022, ce qui s'est traduit par une augmentation nette des prestations futures, avant l'incidence défavorable du change de 70 M\$ et de 49 M\$, respectivement.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022, la provision pour réclamations au titre de polices et de contrats a augmenté de 1,4 G\$, principalement en raison des entrées liées à l'acquisition d'American National.

L'acquisition d'American National s'est traduite par une valeur des affaires acquises négative de 781 M\$ liée aux activités d'assurance vie et de rentes, et elle a été comptabilisée dans les prestations futures de la société (assurance vie et rentes) et les soldes de comptes des titulaires. La valeur des affaires acquises négative est amortie sur 30 ans selon le mode linéaire. Des produits liés à la valeur des affaires acquises négative amortis de 2 M\$ ont été comptabilisés depuis la date d'acquisition, et nous prévoyons comptabiliser un montant additionnel de 12 M\$ pour le reste de 2022.

NOTE 9. EMPRUNTS GÉNÉRAUX ET EMPRUNTS DE FILIALES

La société et ses filiales ont des facilités de crédit bilatérales auprès de banques mondiales. Le montant total disponible aux termes des facilités de crédit est de 500 M\$. Les facilités de crédit portent intérêt au taux précisé parmi le SOFR, le CDOR ou le taux des acceptations bancaires majoré d'un écart et arriveront à échéance en juin 2027. Au 30 juin 2022, un montant de 122 M\$ avait été prélevé sur les facilités de crédit bilatérales.

La société dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 364 jours d'un montant de 1,0 G\$ aux fins de l'entreposage temporaire de placements qui seront transférés ultimement dans nos portefeuilles de placements en assurance à court terme. Les emprunts sur la facilité sont garantis par les placements sous-jacents liés aux prélèvements sur la facilité de crédit. Au 30 juin 2022, un montant de 672 M\$ était impayé sur la facilité.

En avril 2022, la société a conclu une facilité garantie de 364 jours de 1,0 G\$. Au 30 juin 2022, le montant disponible en vertu de la facilité avait été entièrement prélevé.

En vertu des facilités, la société doit maintenir une clause restrictive sur la valeur nette minimale. Au 30 juin 2022, la société respectait ses clauses restrictives financières.

La société a également une facilité de crédit renouvelable avec Brookfield, qui permettait des emprunts d'un montant maximal de 400 M\$ au 30 juin 2022. Au 30 juin 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité.

Les emprunts de filiales de 1,5 G\$ ont trait à des titres d'emprunt émis par American National.

NOTE 10. GOODWILL

Le goodwill correspond à l'excédent du coût sur la juste valeur estimative des actifs nets acquis. Au 30 juin 2022, la société avait un goodwill de 176 M\$ qui était lié au secteur Assurance directe. Aucun cumul des pertes de valeur n'est associé au goodwill. La société effectue un test de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre, ou plus souvent lorsque des faits ou des circonstances indiquent que le goodwill a pu se déprécier.

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable du goodwill.

AUX 30 JUIN ET POUR LES SEMESTRES CLOS À CES DATES
EN M\$ US

	2022	2021
Coût		
Solde au début de la période	— \$	— \$
Acquisition dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	176	—
Perte de valeur	—	—
Solde à la fin de la période	176 \$	— \$

NOTE 11. CAPITAL SOCIAL

La société est autorisée à émettre :

- i) 1 000 000 000 d'actions à droit de vote restreint échangeables de catégorie A d'une valeur nominale de 39,74 \$ par action;
- ii) 500 000 actions à droit de vote restreint de catégorie B d'une valeur nominale de 39,74 \$ par action;
- iii) 1 000 000 000 d'actions sans droit de vote de catégorie C d'une valeur nominale de 1 \$ par action;
- iv) 100 000 000 d'actions privilégiées de premier rang de catégorie A (pouvant être émises en série) d'une valeur nominale de 25 \$ par action;
- v) 100 000 000 d'actions privilégiées de premier rang de catégorie B (pouvant être émises en série) d'une valeur nominale de 25 \$ CA par action;
- vi) 1 000 000 000 d'actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A (pouvant être émises en série) d'une valeur nominale de 25 \$ par action;
- vii) 1 000 000 000 d'actions privilégiées de rang inférieur de catégorie B (pouvant être émises en série) d'une valeur nominale de 25 \$ CA par action.

Le tableau suivant présente la composition du capital social de la société au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

	30 juin 2022		31 décembre 2021	
	Nombre d'actions	Valeur	Nombre d'actions	Valeur
Émises				
Actions échangeables de catégorie A	10 877 989	532 \$	10 877 989	535 \$
Actions de catégorie B	24 000	1	24 000	1
Actions de catégorie C	34 815 014	1 413	23 544 548	963
Actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A	98 351 547	2 459	—	—
Capital social		4 405 \$		1 499 \$

Le 25 mai 2022, la société a émis 11 270 466 actions ordinaires de catégorie C pour 450 M\$ et 98 351 547 actions privilégiées de rang inférieur de catégorie A pour 2,5 G\$ à l'intention de Brookfield.

NOTE 12. BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau qui suit résume les composantes du bénéfice par action de base.

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 30 JUIN 2022 EN M\$ US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION	Trimestres		Semestres	
	2022	2021	2022	2021
Bénéfice net pour l'exercice	1 \$	2 \$	129 \$	5 \$
Attribuable aux éléments suivants :				
Brookfield Asset Management Inc.	—	2	—	5
Porteurs d'actions échangeables de catégorie A et d'actions de catégorie B	1	—	3	—
Porteurs d'actions de catégorie C	2	—	128	—
Participations ne donnant pas le contrôle	(2)	—	(2)	—
Nombre moyen pondéré d'actions – actions de catégorie C	28 003 194	16 934 688	25 786 188	16 934 688
Bénéfice par action de catégorie C – de base	0,06 \$	0,00 \$	4,99 \$	0,00 \$

NOTE 13. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Dans le cours normal des activités, la société a conclu les transactions présentées ci-dessous avec des parties liées.

a) Conventions et contrats de BAM Re

Brookfield a fourni à la société un engagement en capitaux propres d'un montant de 2,0 G\$ afin de financer la croissance future, sur lequel la société peut prélever des montants à l'occasion. Au 30 juin 2022, aucun montant n'avait été prélevé en vertu de l'engagement en capitaux propres.

Au 30 juin 2022, aucun montant n'avait été prélevé sur les facilités de crédit en vertu de la convention de crédit de Brookfield.

La société a conclu la convention de soutien le 28 juin 2021. Les honoraires de base pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 se sont chiffrés à néant et à néant, respectivement (30 juin 2021 – néant et néant).

La société a conclu la convention de droits le 28 juin 2021. Les honoraires de base pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 se sont chiffrés à néant et à néant, respectivement (30 juin 2021 – néant et néant).

La société a conclu la convention d'administration le 28 juin 2021. Les honoraires de base pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 se sont chiffrés à 0,3 M\$ et à 0,5 M\$, respectivement (30 juin 2021 – néant et néant). Le 5 août 2022, la convention d'administration a été modifiée afin d'inclure la prestation des services du chef des finances.

La société a conclu une convention de gestion de placements avec Brookfield le 28 juin 2021. Les honoraires de gestion de placements de base pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 se sont chiffrés à 7 M\$ et à 11 M\$, respectivement (30 juin 2021 – néant et néant).

La société a conclu le contrat de licence avec Brookfield le 28 juin 2021. Les honoraires de base pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2022 se sont chiffrés à néant et à néant, respectivement (30 juin 2021 – néant et néant).

b) Autres transactions entre parties liées

Le 10 mars 2020, la Compagnie de Rentes Brookfield a conclu un contrat de location avec Brookfield Properties (Canada) Inc. (« BPO »), une partie liée de Brookfield. Le contrat de location a été conclu dans le cours normal des activités aux conditions en vigueur sur le marché. Le montant payé à BPO au titre des locaux pour bureaux loués et de l'entretien du bâtiment pour le trimestre clos le 30 juin 2022 a totalisé 0,2 M\$ (30 juin 2021 – 0,2 M\$), tandis que pour le semestre clos le 30 juin 2022, il a totalisé 0,3 M\$ (30 juin 2021 – 0,2 M\$). Au 30 juin 2022, les obligations locatives relatives à cet accord s'élevaient à 1,7 M\$ (30 juin 2021 – 1,3 M\$).

La Compagnie de Rentes Brookfield a conclu des ententes d'impartition avec Brookfield relativement aux services de technologie de l'information, de gestion de fonds d'investissement, d'entretien des bâtiments et d'audit interne. Le montant payé à Brookfield pour ces services pour le trimestre clos le 30 juin 2022 a totalisé 0,2 M\$ (30 juin 2021 – 0,2 M\$), tandis que pour le semestre clos le 30 juin 2022, il a totalisé 0,4 M\$ (30 juin 2021 – 0,2 M\$). Au 30 juin 2022, les montants à payer à Brookfield relativement aux ententes d'impartition totalisaient 0,1 M\$ (30 juin 2021 – 0,1 M\$).

Au cours du trimestre, des filiales de la société ont acheté de Brookfield et de ses filiales des placements de 452 M\$. Les transactions de placement entre parties liées sont comptabilisées de la même manière que celles entre parties non liées dans les états financiers intermédiaires.

Au cours du trimestre, NER SPC a remboursé intégralement le solde impayé de son prêt auprès de Brookfield Treasury Management Inc. (« BTMI »).

Au cours du trimestre, BTMI a avancé à BAM Re Holdings un montant de 159 M\$ au moyen d'un billet remboursable dans les six mois.

Au 30 juin 2022, la société disposait d'un dépôt en trésorerie de 70 M\$ auprès de filiales entièrement détenues de Brookfield. Au cours du trimestre, la société a prélevé un montant d'environ 40 M\$ sur le dépôt afin de financer de nouvelles transactions de réassurance et de transfert du risque lié aux régimes de retraite, ainsi que divers placements.

NOTE 14. INFORMATION SECTORIELLE

Depuis le deuxième trimestre de 2022, les activités de la société sont structurées en trois secteurs opérationnels : Réassurance, Transfert du risque lié aux régimes de retraite et Assurance directe. Ces secteurs sont revus périodiquement par le principal décideur opérationnel de la société aux fins de l'affectation des ressources aux secteurs et de l'évaluation de la performance de ceux-ci. Auparavant, les activités étaient attribuables à deux secteurs : Réassurance et Transfert du risque lié aux régimes de retraite. Au cours du deuxième trimestre de 2022, la société a acquis American National et, par conséquent, la présentation de l'information au principal décideur opérationnel a été modifiée. Les périodes présentées avant l'acquisition d'American National reflètent les activités de la société attribuables à deux secteurs.

La principale mesure utilisée par le principal décideur opérationnel pour l'évaluation de la performance et la prise de décisions concernant l'affectation des ressources est le bénéfice d'exploitation distribuable (le « BED »).

Le bénéfice d'exploitation distribuable correspond au bénéfice net excluant l'incidence des amortissements, de l'impôt différé, du bénéfice net de nos placements mis en équivalence, de l'évaluation à la valeur de marché des placements et des dérivés ainsi que des coûts de résiliation et de transaction, et il comprend notre quote-part du bénéfice ajusté de nos participations dans des entreprises associées. Le BED permet au principal décideur opérationnel d'évaluer les secteurs de la société en fonction du rendement du capital investi généré par ses activités et permet à la société d'évaluer la performance de ses secteurs.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de chaque secteur dans le format utilisé par le principal décideur opérationnel pour examiner ses secteurs à présenter afin de prendre des décisions et d'évaluer la performance.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2022 EN M\$ US	Réassurance ¹	Transfert du risque lié aux régimes de retraite ²	Assurance directe ³	Total
Primes nettes	221 \$	1 010 \$	223 \$	1 454 \$
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds	49	24	101	174
Produits sectoriels	270	1 034	324	1 628
Quote-part du bénéfice ajusté lié aux placements mis en équivalence	15	—	—	15
Prestations versées sur les contrats d'assurance, montant net	(69)	(34)	(181)	(284)
Variations des réserves d'assurance, montant net	(210)	(992)	(1)	(1 203)
Variations des coûts d'acquisition différés	35	—	17	52
Intérêts crédités aux autres soldes de comptes des titulaires	—	—	(5)	(5)
Autres charges de réassurance	(28)	—	(62)	(90)
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction	(2)	(3)	(44)	(49)
Charges d'intérêts	(5)	—	(5)	(10)
Économie d'impôt exigible	—	—	1	1
BED sectoriel	6	5	44	55
Charges du siège social				(9)
Charges d'intérêts sur les actions privilégiées de rang inférieur				(11)
Dotation à l'amortissement				(3)
Charge d'impôt				(7)
Coûts de transaction				(20)
Autres évaluations à la valeur de marché des placements et des dérivés				(38)
Autres activités du siège social				—
Déduire : quote-part du bénéfice ajusté lié aux placements mis en équivalence				(15)
Ajouter : bénéfice des placements mis en équivalence				49
Bénéfice net				1 \$

1. Les primes nettes de notre secteur Réassurance sont attribuées aux contrats d'assurance acceptés d'autres sociétés.

2. Les primes nettes de notre secteur Transfert du risque lié aux régimes de retraite comprennent des contrats d'assurance de 1 M\$ cédés à d'autres contreparties.

3. Les primes nettes de notre secteur Assurance directe comprennent des contrats d'assurance de 81 M\$ cédés à d'autres contreparties.

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2022 EN M\$ US	Réassurance ¹	Transfert du risque lié aux régimes de retraite ²	Assurance directe ³	Total
Primes nettes	426 \$	1 119 \$	223 \$	1 768 \$
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds	86	58	101	245
Produits sectoriels	512	1 177	324	2 013
Quote-part du bénéfice ajusté lié aux placements mis en équivalence	31	—	—	31
Prestations versées sur les contrats d'assurance, montant net	(173)	(64)	(181)	(418)
Variations des réserves d'assurance, montant net	(346)	(1 101)	(1)	(1 448)
Variations des coûts d'acquisition différés	59	—	17	76
Intérêts crédités aux autres soldes de comptes des titulaires	—	—	(5)	(5)
Autres charges de réassurance	(55)	—	(62)	(117)
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction	(7)	(6)	(44)	(57)
Charges d'intérêts	(11)	—	(5)	(16)
Économie d'impôt exigible	—	—	1	1
BED sectoriel	10	6	44	60
Charges du siège social				(13)
Charges d'intérêts sur les actions privilégiées de rang inférieur				(11)
Dotation à l'amortissement				(3)
Charge d'impôt				(12)
Coûts de transaction				(24)
Autres évaluations à la valeur de marché des placements et des dérivés				90
Autres activités du siège social				11
Déduire : quote-part du bénéfice ajusté lié aux placements mis en équivalence				(31)
Ajouter : bénéfice des placements mis en équivalence				62
Bénéfice net				129 \$

1. Les primes nettes de notre secteur Réassurance sont attribuées aux contrats d'assurance acceptés d'autres sociétés.
2. Les primes nettes de notre secteur Transfert du risque lié aux régimes de retraite comprennent des contrats d'assurance de 1 M\$ cédés à d'autres contreparties.
3. Les primes nettes de notre secteur Assurance directe comprennent des contrats d'assurance de 81 M\$ cédés à d'autres contreparties.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2021 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite	Assurance directe	Total
Primes nettes	— \$	50 \$	— \$	50 \$
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds	—	9	—	9
Produits sectoriels	—	59	—	59
Prestations versées sur les contrats d'assurance, montant net	—	(15)	—	(15)
Variations des réserves d'assurance, montant net	—	(39)	—	(39)
Autres charges de réassurance	—	—	—	—
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction	—	(6)	—	(6)
BED sectoriel	—	(1)	—	(1)
Charge d'impôt				—
Autres évaluations à la valeur de marché des placements et des dérivés				3
Bénéfice net				2 \$

POUR LE SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2021 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite	Assurance directe	Total
Primes nettes	— \$	52 \$	— \$	52 \$
Autres produits nets tirés des placements, y compris les retenues de fonds	—	20	—	20
Produits sectoriels	—	72	—	72
Prestations versées sur les contrats d'assurance, montant net	—	(26)	—	(26)
Variations des réserves d'assurance, montant net	—	(40)	—	(40)
Autres charges de réassurance	—	—	—	—
Charges d'exploitation, excluant les coûts de transaction	—	(9)	—	(9)
BED sectoriel	—	(3)	—	(3)
Charge d'impôt				—
Coûts de transaction				1
Autres évaluations à la valeur de marché des placements et des dérivés				7
Bénéfice net				5 \$

Nos activités de réassurance se concentrent principalement sur la réassurance de produits fondés sur les rentes, et effectuent des transactions avec des assureurs directs et d'autres réassureurs.

Dans le but de contrôler la performance sectorielle et la répartition des ressources entre les secteurs, le principal décideur opérationnel surveille les actifs, y compris les placements mis en équivalence, les passifs et les capitaux propres ordinaires attribuables à chaque secteur.

AU 30 JUIN 2022 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite	Assurance directe	Autres ¹	Total
Actif	7 782 \$	3 119 \$	28 912 \$	1 206 \$	41 019 \$
Passif	6 806	2 828	25 359	4 718	39 711
Capitaux propres	976	291	3 553	(3 512)	1 308

AU 31 DÉCEMBRE 2021 EN M\$ US	Réassurance	Transfert du risque lié aux régimes de retraite	Assurance directe	Autres ¹	Total
Actif	7 921 \$	2 473 \$	— \$	1 099 \$	11 493 \$
Passif	6 803	2 269	—	986	10 058
Capitaux propres	1 118	204	—	113	1 435

1. La colonne Autres représente les actifs, les passifs et les capitaux propres ordinaires attribuables aux autres activités qui ne constituent pas un secteur.

NOTE 15. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements

Au 30 juin 2022, des filiales de la société avaient conclu avec des tiers des contrats d'engagement de prêt d'un montant maximal de 489 M\$, à l'exclusion de l'impôt et des autres charges d'exploitation (2021 – 463 M\$). Au 30 juin 2022, un montant de 119 M\$ avait été prêté (31 décembre 2021 – 81 M\$). Le montant a été comptabilisé à titre de prêts et créances et d'obligations non notées.

American National et ses filiales louent des bureaux d'assurance, du matériel technologique et des automobiles. Au 30 juin 2022, les engagements en vertu de contrats de location à long terme restants s'élevaient à environ 14 M\$, et ils sont inclus dans les autres passifs dans les états consolidés résumés de la situation financière de la société.

Au 30 juin 2022, American National avait des engagements globaux visant l'achat, l'agrandissement ou l'amélioration de biens immobiliers, le financement de prêts hypothécaires à taux d'intérêt fixe et l'achat d'autres actifs investis d'un montant de 1,9 G\$, dont une tranche de 852 M\$ devrait être financée en 2022, et le reste, en 2023 et par la suite.

American National avait des lettres de crédit en cours d'un montant de 4 M\$ au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.

Conventions de la Federal Home Loan Bank (« FHLB »)

American National a accès aux services financiers de FHLB, y compris aux avances qui constituent une source de financement intéressante pour les emprunts à court terme et pour l'accès à d'autres ententes de financement. Au 30 juin 2022, certaines obligations municipales et certains titres garantis par des créances hypothécaires d'une juste valeur approximative de 21 M\$ et des prêts hypothécaires commerciaux d'environ 1,4 G\$ étaient déposés auprès de FHLB à titre de garantie d'un emprunt. Au 30 juin 2022, la garantie procurait une capacité d'emprunt d'environ 903 M\$. Les titres déposés et les prêts hypothécaires commerciaux sont inclus dans les placements dans les états consolidés résumés de la situation financière de la société.

Garanties

American National a garanti des prêts bancaires pour les clients d'une entreprise de services de commercialisation de tierce partie. Les prêts bancaires servent à financer les paiements de primes sur les polices d'assurance vie émises par American National. Les prêts sont garantis par la valeur en trésorerie des polices d'assurance vie. En cas de défaillance d'un client à l'égard d'un prêt bancaire, American National serait tenue de rembourser le prêt. Comme la valeur en trésorerie des polices d'assurance vie est toujours égale ou supérieure au solde des prêts, la direction ne prévoit aucune perte sur ces garanties. Au 30 juin 2022, le montant total des garanties en cours était d'environ 121 M\$, tandis que la valeur en trésorerie totale des polices d'assurance vie connexes était d'environ 141 M\$.

Litiges

American National et certaines filiales sont défenderesses dans le cadre de diverses poursuites relatives à des violations présumées de contrats, à diverses questions liées à l'emploi, à des pratiques de commercialisation et de souscriptions d'assurance présumément trompeuses, ainsi qu'à diverses autres causes d'action survenant dans le cours normal des activités. Certaines de ces poursuites comprennent des réclamations en dommages-intérêts compensatoires et punitifs. Nous inscrivons des charges à payer relativement à ces éléments dans la mesure où nous considérons que les pertes sont probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Selon l'information actuellement disponible, la direction est d'avis que le passif final qui en résultera, le cas échéant, n'aurait pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière, la situation de trésorerie ou les résultats d'exploitation consolidés résumés d'American National; toutefois, l'évaluation de l'issue ultime d'un litige fait nécessairement intervenir des conjectures prospectives quant aux jugements futurs devant être rendus par les juges, les jurys et les cours d'appels.

La prudence est de mise avec de telles conjectures, car la fréquence des jugements en dommages-intérêts importants, qui n'ont que peu ou pas de commune mesure avec les dommages financiers subis par les demandeurs dans certains territoires, laisse toujours la possibilité qu'un jugement imprévisible soit rendu dans une poursuite donnée. Ces poursuites en justice en sont à diverses étapes, et les faits et circonstances futurs pourraient faire en sorte que la direction modifie ses conclusions. Il est possible que, si les défenses présentées dans le cadre de ces poursuites échouent et que les jugements sont plus importants que ce que la direction peut prévoir, le passif qui en résultera ait une incidence significative sur notre situation financière, notre situation de trésorerie ou nos résultats d'exploitation consolidés résumés. En ce qui a trait aux litiges existants, la direction est d'avis que la possibilité d'un jugement défavorable significatif à l'égard d'American National est peu probable. Des charges à payer au titre des pertes sont inscrites chaque fois que ces pertes sont probables et qu'elles peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Si aucune estimation dans la fourchette des pertes possibles n'est plus probable qu'une autre estimation, une charge à payer est comptabilisée en fonction du point médian de la fourchette.

NOTE 16. GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est le processus continu qui consiste à déterminer et à maintenir la quantité de capital et la qualité du capital nécessaires pour tirer parti des occasions de croissance de la société, pour gérer les risques liés à l'entreprise et pour optimiser le rendement pour les actionnaires, tout en respectant pleinement les exigences en matière de capital réglementaire.

La société adopte une approche intégrée de gestion des risques qui tient compte de l'appétence au risque et des exigences en matière de capital de la société. Le cadre de gestion des risques d'entreprise comprend une politique de gestion du capital qui décrit les principaux processus liés à la gestion du capital. Le conseil d'administration approuve la politique de gestion du capital et l'examine au moins une fois par année. Les niveaux de capital d'exploitation sont déterminés en fonction de l'appétence au risque et de l'évaluation interne des risques et de la solvabilité de la société. De plus, des techniques de simulation de crise, notamment l'examen de la situation financière, sont utilisées pour évaluer la suffisance du capital de la société dans le cadre de scénarios défavorables persistants.

La Compagnie de Rentes Brookfield est assujettie au test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (le «TSAV»), tel que le détermine le BSIF. Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son coussin de solvabilité de base, ou capital requis. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

NER SPC et American National sont tenues de se conformer aux exigences en matière de capital fondé sur les risques (le « CFR ») basées sur les lignes directrices de la National Association of Insurance Commissioners (la « NAIC »). Le CFR est une méthode d'évaluation du niveau de capital approprié pour qu'une société d'assurance puisse assumer l'ensemble de ses activités commerciales, compte tenu de sa taille et de son profil de risque. Il offre un moyen d'évaluer la suffisance du capital en considérant que le degré de risque assumé par l'assureur est le principal facteur décisif.

NER Ltd. est tenue de maintenir un montant minimal de capital et d'excédent prévu par la loi équivalant au montant le plus élevé entre une marge de solvabilité minimale et l'exigence accrue en matière de capitalisation, telles qu'elles sont déterminées par l'autorité monétaire des Bermudes. L'exigence accrue en matière de capitalisation est calculée en fonction du modèle fondé sur les exigences en matière de suffisance du capital des Bermudes, un modèle fondé sur le risque qui tient compte des caractéristiques de risque de divers aspects des activités d'une société.

La société a déterminé qu'elle se conformait à toutes les exigences en matière de capital au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2021.